

Concept d'action général

Crèche NS KIDS

Agrément gouvernemental : **20190473**



Sandra FERNANDES, directrice
Crèche NS Kids
22 rue Albert Einstein, L-4445 Belvaux
Tél : 26 59 43 12





CRECHE NS KIDS

22, rue Albert Einstein

L-4445 Belvaux

Tél : (+352) 26 59 43 12

Email : nskidsbelvaux@gmail.com

Site de la crèche : www.nskids.lu

Agrément gouvernemental SEAJ : 0190473

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h

Révisé en novembre 2021

Par : Sandra Fernandes, gestionnaire et chargée de direction

Cindy Ink, éducatrice spécialisée

Elodie Jaffré, éducatrice spécialisée

Page 2 sur 101

< Concept d'action général > – Crèche NS Kids – Version décembre 2021



Table des matières

Introduction

Partie A : Informations publiées

I/ Informations générales

II/ Organisation

1. Description de l'infrastructure
2. Horaires d'ouverture
3. Offre modifiée pendant les vacances scolaires
4. Nombre et structure des groupes
5. Organisation de la journée
6. Informations sur les repas
7. Règlement d'ordre d'intérieur

III/ Aspects pédagogiques

Partie B : Partie pédagogique

I/ Introduction

II/Tâches des services de l'éducation non-formelle

1. Taches et fonctions des services
2. Personnel et domaine de compétences

III/ Mise en œuvre de l'orientation pédagogique

1. L'image de l'enfant
2. Compréhension des rôles des pédagogues
3. Concept de l'éducation
4. Mise en œuvre des principes éducatifs généraux
 - a. Individualisation et différenciation
 - b. Diversité



- c. Inclusion
- d. Multilinguisme

5. Caractéristiques de l'éducation non-formelle

IV/ Pratique pédagogique

1. Les conditions-cadres des processus éducatifs
 - a. Les locaux
 - b. Les matériaux de jeux et d'apprentissages
 - c. L'organisation
 - d. L'environnement (d'apprentissage) social
2. Mise en pratique des champs d'action de l'éducation non-formelle
 - a. Langue, communication et médias
 - b. Emotions et relations sociales
 - c. Valeurs, participation et démocratie
 - d. Esthétique, créativité et art
 - e. Mouvement, conscience corporelle et santé
 - f. Sciences et technique
3. Accompagnement des transitions
 - a. Phase de familiarisation
 - b. Transition de la structure de l'éducation non-formelle à l'école

V/ Développement des compétences langagières

1. Description des conditions de départ locales
2. Education linguistique intégrée au quotidien et suivant les principes de l'éducation non formelle
3. Initiation au luxembourgeois et au français
4. Valorisation et intégration des langues familiales

VI/ Partenariats éducatifs

1. Avec les parents
 - a. Attitude professionnelle à l'égard des parents
 - b. Echange continu



- c. Activités et offres communes qui impliquent les parents
- d. Organisation et rôle du représentant des parents / du conseil des parents

2. Avec des spécialistes externes

3. Avec l'école

4. Coopération extérieure et la mise en réseau locale

VII/ Développement de la qualité

1. Gestion de la qualité de l'institution

2. Formation continue et développement de l'équipe

3. Réflexion et supervision

4. Déclarations sur le processus d'élaboration du concept d'action générale et de son adaptation continue

PARTIE C : Mentions légales et Annexes

I/ Mentions légales

II/ Bibliographie

III/ Remerciements

INTRODUCTION



La législation réglementant la jeunesse et l'encadrement des enfants en milieu scolaire ainsi qu'en institutions non-formelles a beaucoup évolué et a les objectifs suivants¹ :

- Contribuer activement à la construction d'un environnement favorable au bon développement et à l'intégration des enfants et des jeunes dans notre société.
- Promouvoir l'épanouissement harmonieux de la personnalité et le développement social et professionnel des enfants et des jeunes.
- Contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes comme citoyens responsables et actifs, respectueux de la démocratie, des valeurs et des droits fondamentaux de notre société.
- Œuvrer en faveur de l'égalité des chances et combattre les mécanismes d'exclusion et d'échec.
- Œuvrer en faveur de l'égalité des femmes et des hommes.
- Promouvoir la solidarité et la compréhension mutuelle des enfants et des jeunes dans une société multiculturelle.
- Œuvrer pour l'inclusion et la cohésion sociale.
- Promouvoir la citoyenneté européenne.
- Contribuer à l'accès des enfants et des jeunes à l'autonomie.
- Promouvoir le sens de l'initiative, de la créativité et de l'esprit d'initiatives des enfants et des jeunes.
- Promouvoir l'éducation non-formelle et soutenir les organismes actifs dans ce domaine.

¹ <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2016/04/24/n3/jo>



- Favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes et lutter contre l'abandon scolaire.
- Contribuer à l'apprentissage des langues du pays pour favoriser ainsi l'intégration sociale et scolaire.

La loi du 4 juillet 2008 a été adaptée en 2016 en instaurant un Concept D'Action Général (CAG) et un Journal de Bord.

Ces outils permettent au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de vérifier la qualité proposée dans les maisons relais, foyers de jour et crèches par le biais d'agents régionaux qui lisent et évaluent les écrits, mais qui se rendent également sur place pour contrôler les lieux.

Pour atteindre les objectifs fixés par le cadre de référence nationale, le personnel encadrant ainsi que le personnel dirigeant doivent réfléchir aux moyens qui peuvent être mis en place. Ces choix méthodiques sont élaborés dans le CAG et doivent être adaptés tous les trois ans afin de garantir un encadrement de qualité et offrir aux enfants les meilleures chances pour le futur.

PARTIE A:

INFORMATIONS PUBLIEES

I/ Informations générales

La maison choisie se trouve dans une rue calme à Belvaux, dans la commune de Sanem, dans le sud du Grand-Duché du Luxembourg. Cette localité est la plus peuplée de la commune qui compte également la localité de Sanem, Ehlerange et Soleuvre.

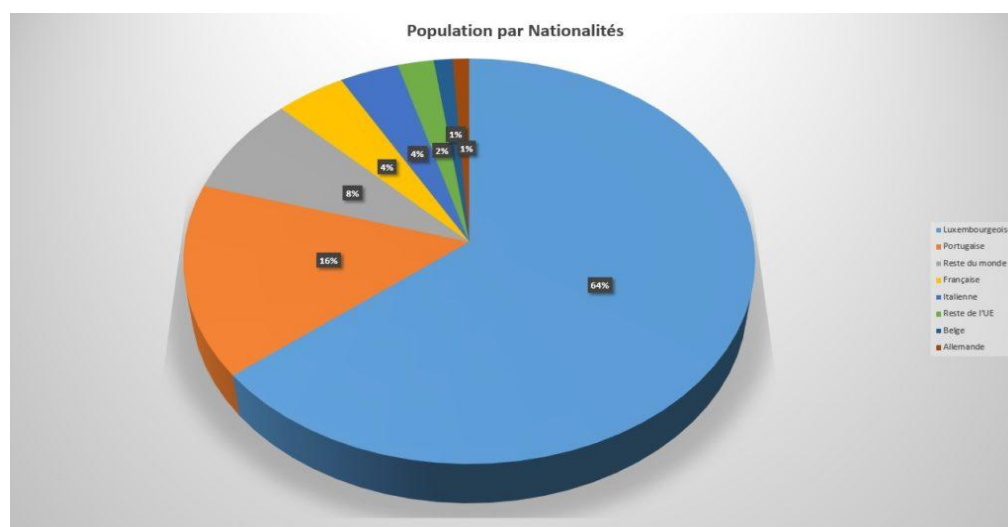


COMMUNE DE SANEM

L'évolution du nombre d'habitants dans la commune n'a cessé de croître ces dernières années, d'où le besoin de plusieurs infrastructures telles que les écoles, les crèches, les centres sportifs, etc.



Les habitants de la commune sont majoritairement luxembourgeois, mais les autres 36% viennent de plus de 100 pays différents. De ce fait, le personnel de la crèche est conscient que l'acceptation de la diversité est un point important pour l'intégration des enfants et de leurs familles.





Initialement, c'était une rue sans issue où se trouvait une petite prairie au bout de la route. C'était un critère important pour le choix de l'habitation parce que les sorties avec les enfants sont primordiales pour leur développement : le contact avec la nature, l'air frais loin de la pollution quotidienne, l'espace pour courir librement sans se soucier des voitures.

Cependant, depuis peu, la construction d'une nouvelle cité au bout de la rue a été approuvée par la commune, mais les travaux n'ont toujours pas commencé. Le point positif, c'est que la crèche à proximité de la porte d'entrée sera un atout pour les futurs parents. Cette nouvelle cité, nommée « Geessewee », est un projet de construction à coût modéré et son axe routier est surtout conçu comme « zone de rencontre » qui prévoit également une zone sans voitures. D'autre part, une aire de jeux et plusieurs espaces verts vont être réalisés. Les enfants de la crèche pourront profiter de ces coins de nature.

Lors du premier CAG, le projet *Baby+*, en collaboration avec l' « INITIATIV LIEWENSUFANK » a été abordé. Ce dernier s'adresse à toutes les familles de la commune qui attendent ou qui viennent d'avoir un bébé. Cette initiative propose des informations, des consultations et un suivi gratuit concernant le bébé dans sa première année de vie afin que les mamans et papas ne se trouvent pas désemparés dans cette nouvelle situation. La crèche souhaitait s'intégrer dans ce projet de façon active en proposant le soutien des membres du personnel, mais aucune initiative de prise de contact n'a été réalisée à ce jour.



INITIATIV LIEWENSUFANK
DEBUT DE LA VIE - BEGINNING OF LIFE



Le « Centre Culturel Metzlerlach » avait été pensé pour l'organisation de notre fête d'été, avec les parents en juillet 2021, car la météo était peu clémente. Mais finalement, nous n'avons pas eu recours à cet espace de réception et nous avons organisé notre fête dans le jardin de la crèche (nombre limité à deux personnes par enfant, sous le régime CovidCheck). Nous pouvons retenir ce lieu pour de prochains évènements.

La **crèche NS KIDS** est une Sàrl, représentée dans les statuts par Sandra Cristina DE OLIVEIRA FERNANDES, gérante technique avec 75 parts de la société, et Nelson José DA CONCEIÇÃO, gérant administratif avec 25 parts de la société.

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a accordé l'agrément *SEAJ 20190473* pour un accueil maximal de 17 enfants dans la maison transformée en crèche. La participation au Chèque-Service Accueil est importante pour permettre à tous les parents d'inscrire leur enfant en crèche, indépendamment de leur milieu social.

La crèche participe au programme plurilingue, aspect important de l'éducation non-formelle, car les parents et les enfants sont acceptés dans leur langue maternelle pour ensuite s'ouvrir aux autres langues véhiculées dans le pays.

Madame Sandra Cristina DE OLIVEIRA FERNANDES est née le 26 décembre 1988 à Esch-sur-Alzette. La double-nationalité et les six langues parlées sont des atouts au quotidien pour pouvoir communiquer avec les parents de différentes nationalités. Diplômée depuis 2011, elle a exercé le métier d'éducatrice spécialisée dans une crèche pendant quatre ans. La vie l'a menée à faire d'autres choix par la suite, mais elle n'a jamais laissé de côté son rêve de jeune fille. Directrice mais surtout éducatrice, elle n'hésite pas à intégrer les différents groupes en cas de besoin.

Madame Cindy INK, éducatrice spécialisée depuis 2010 et employée depuis l'ouverture de la crèche en septembre 2019, fait office de C1 en français. Elle a récemment endossé le rôle de référente du groupe des moyens-grands. C'est à elle



que les parents se réfèrent en cas de questions et son binôme dans le groupe doit passer par elle pour toutes demandes de projets afin que les informations soient centralisées avant d'arriver sur le bureau de la directrice.

Madame Christelle STEICHEN, auxiliaire de vie et employée depuis décembre 2019, est la référente du groupe des bébés. Comme celle du groupe des moyens-grands, elle est la figure à laquelle les parents se réfèrent et son rôle est de guider son binôme dans l'accomplissement des tâches au quotidien.

II/ Organisation

1. Description de l'infrastructure

La maison a environ 190m² dispersés en trois niveaux. À cela s'ajoute un grand jardin de 88 m² avec du gazon. Les enfants pourront y jouer en été comme en hiver. Un bac à sable y a été aménagé et également un petit potager, qui pourra être exploité par les éducateurs et les enfants chaque année pour y cultiver des aromates, des tomates, des fraises, etc., que les enfants aimeront déguster directement à la cueillette ou pour en ramener un sachet à la maison. Des toboggans ainsi que des voiturettes, des vélos, des cordes à sauter, et tout un tas d'autres jouets extérieurs, y ont également trouvé leur place.

La petite allée à l'entrée permet aux éducateurs de sortir avec les enfants sans devoir descendre les escaliers d'accès au jardin. Ils adorent y dessiner avec les craies et courir derrière les bulles de savon.

À la cave se trouve le garage ainsi que l'espace de stockage pour le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la crèche (produits lessive, désinfectant, matériel de bricolage, etc.). Les poussettes y sont également rangées en sécurité, protégées de la pluie et du mauvais temps en hiver.



Le vestiaire du personnel est équipé de casiers individuels sous clés. Ainsi, les membres du personnel peuvent se changer avant le contact avec les enfants et peuvent être tranquilisés quant à leurs effets personnels.

Également au sous-sol se trouvent l'espace poubelles, la chaudière et la buanderie avec lave-linge et sèche-linge pour les lessives du quotidien (draps des lits et couchettes ainsi que les essuies de la cuisine du personnel ou autre). Un planning est réalisé pour le roulement des machines à laver.

Le bureau de la directrice où se réalisent les rencontres avec les parents pour d'éventuelles inscriptions et les briefings avec les éducateurs référents, se trouve aussi à ce niveau.

La porte principale donne accès sur le hall du rez-de-chaussée où se fait l'accueil des familles des bébés, avec un placard pour y ranger les vêtements et les sacs. Un banc y est installé pour permettre de déchausser les plus grands. Les informations pratiques telles les sorties des différents groupes et les repas de la semaine qui seront livrés par un traiteur y figurent sur un panneau informatif.

On y trouve la salle jaune/verte de 28,29 m² qui accueille jusqu'à sept enfants de 3 mois jusqu'à 2 ans. Elle est équipée d'une kitchenette avec frigo, un micro-ondes et un chauffe-biberon pour répondre aux besoins des plus petits. La salle est aménagée avec des tapis d'éveil et des jouets adaptés à l'âge des bébés. Une petite table avec des chaises y a été installée pour favoriser l'autonomie des plus grands lors du moment du repas ; ceci est primordial pour les préparer à passer dans le groupe d'âge de niveau supérieur.

La table à langer se trouve dans une pièce adjacente et le dortoir se trouve en face. Ce dernier est équipé de sept lits pour que les bébés puissent se reposer en toute tranquillité.

A ce même niveau se trouvent également la cuisine ainsi que les sanitaires du personnel. La cuisine n'est pas utilisée pour la préparation de repas ; c'est



uniquement la salle utilisée par le personnel pour leur pause et pour les réunions d'équipe. Les éducateurs peuvent se servir un café, réchauffer leur nourriture, préparer leurs activités ou discuter sur les doutes et projets individuels.

Au premier étage, le hall est équipé de vestiaires individuels pour que les enfants puissent, avec l'aide des éducateurs et des parents, ranger leur veste et chaussures afin de favoriser leur autonomie. L'accueil des enfants du groupe des moyens-grands se fait directement dans ce hall depuis peu. Les parents sont donc invités à mettre des sur-chaussures au rez-de-chaussée et à accompagner leur enfant dans le secteur. Ce hall d'entrée, équipé avec des bacs individuels avec photo et prénom de l'enfant, sert également à l'apprentissage de l'habillage avant le moment de la sieste.

La salle orange de 28,18 m² est le séjour principal des dix enfants accueillis. S'y trouve une kitchenette avec un frigo et un micro-ondes. Une table sert pour les repas et pour les activités manuelles. Le matériel nécessaire se trouve dans des armoires. L'autre partie de la pièce permet les jeux libres ou les jeux d'imitations. Cette partie est structurée de façon claire afin que les enfants puissent distinguer les différents jeux et s'y référer lors du rangement. Cette restructuration de l'espace a été réfléchi en équipe en août 2021.

Sur le même palier, la salle mauve de 22,87 m² est une salle multifonctionnelle. Elle sert au « Moien Moien », moment d'accueil et de chansons après le petit-déjeuner. La salle dispose d'un coin lecture et de couchettes utilisées pour la sieste des enfants. Elle peut être utilisée en parallèle avec la salle principale pour une activité de yoga, de relaxation ou de psychomotricité. L'intervenant musical joue de la guitare également dans cette pièce et les enfants sont invités à danser, à se défouler.

Une salle de bain avec deux robinets hygiéniques ainsi que deux toilettes, le tout adapté à la hauteur des enfants, s'ajoute à cet étage. Une table à langer se trouve également disponible pour le change des enfants qui ne sont pas encore propres.



2. Horaires d'ouverture

La crèche est ouverte aux résidents et frontaliers, du lundi au vendredi, de 6h30 du matin jusqu'à 19h du soir.

Les enfants peuvent fréquenter la crèche par journée entière ou demi-journée. Ce programme de fréquentation est établi lors de la signature du contrat et doit être respecté par les parents. En cas de volonté de changement, les parents doivent en discuter avec la direction pour établir les plages-horaires disponibles.

3. Offre modifiée pendant les vacances scolaires

La crèche ne ferme pas en période de vacances, sauf pour les fériés légaux du Grand-Duché du Luxembourg.

Afin de mieux organiser les congés du personnel, les parents sont priés d'indiquer, dès leur connaissance, les vacances de leurs enfants. Ainsi, on pourra calculer le taux d'absentéisme et permettre également à l'équipe éducative d'organiser ses vacances.

La crèche se permet de fermer à 13h le 24 et le 31 décembre afin de permettre au personnel de préparer également leurs réveillons.

Cependant, aucune absence n'est remboursée. Les parents n'auront aucune déduction sur leur facture en cas de non-fréquentation de l'enfant, sauf en ce qui concerne les repas qui ont été annulés au préalable.



4. Nombre et structure des groupes

La crèche peut accueillir jusqu'à 17 enfants de 3 mois jusqu'à 4 ans. Les enfants sont divisés dans les différentes salles selon leur âge : 7 enfants dans le groupe des bébés et 10 enfants dans le groupe des moyens-grands.

Les bébés restent dans le groupe du rez-de-chaussée jusqu'à environ leurs deux ans, mais des réorganisations sont possibles selon le stade de développement des enfants car certains peuvent acquérir plus vite la marche que d'autres. Les petits qui ne se déplacent pas encore sont mis en sécurité dans un parc.

5. Organisation de la journée

06h30-08h15

L'accueil se fait dès 6h30 avec une éducatrice (la mise en place des différentes pièces a déjà été faite dès 6h15). Les enfants arrivant en dormant sont posés dans leur lit dans leur secteur respectif (dortoir bébés ou dortoir moyens-grands).

L'arrivée de la deuxième éducatrice à 7h permet la réception du repas en liaison froide et la continuité de l'accueil des enfants. Ceux qui ne dorment pas sont regroupés dans la salle de rez-de-chaussée en jeux libres.

08h15-09h30

Étant désormais à trois éducatrices, la séparation des groupes peut se faire en toute tranquillité. Pendant qu'une éducatrice de chaque groupe commence les levés et les changes à tour de rôle, la troisième continue l'accueil des enfants et prend notes des informations données par les parents avant de les inviter à rejoindre leur groupe.



À l'arrivée de la quatrième éducatrice, les deux groupes sont complets et commencent alors les petits-déjeuners qui sont davantage individuels chez le groupe des bébés et collectifs dans le groupe des moyens-grands.

09h30-10h00

Il est l'heure du changement des couches pour tous les enfants qui n'ont pas fait de sieste le matin. Ces derniers sont changés au lever. Certains bébés sont remis à la sieste en cas de besoin.

Les enfants du groupe des moyens-grands s'installent dans leur coin d'accueil avec tapis et mousses pour souhaiter la bienvenue à tout un chacun, surtout en chansons. Souvent y sont ajoutés des gestes que les enfants apprécient particulièrement et imitent volontiers. C'est l'occasion de chanter dans différentes langues : français, luxembourgeois, portugais, anglais,

Le dernier membre du personnel les rejoint à ce moment-là et s'intègre dans les deux groupes, selon le besoin.

10h00-11h00

Le personnel éducatif propose des activités dirigées. L'organisation, au préalable, de ces activités est importante pour ne pas manquer de matériel le moment venu vu que le temps d'attention de l'enfant est limité. Ces activités sont variées : bricolage, coloriage, cuisine, parcours de psychomotricité, promenade ou sortie organisée, ...

En parallèle, les enfants peuvent choisir de continuer leurs jeux libres car tout est à portée de mains.

Il est évident que le passage aux changes et aux toilettes est fait de façon continue et en cas de besoin.



11h00-12h30

Les bébés passent à table tandis que les moyens-grands commencent à ranger leur secteur avant le repas.

Le repas chez les bébés se fait de façon individuelle. Les enfants se trouvant dans les chaises-hautes sont nourris en ayant toute l'attention de l'éducatrice pendant ce moment de partage. Les plus grands dont l'apprentissage de l'autonomie le permet, sont installés à table et aidés par une éducatrice qui les accompagne en continuité.

Le repas des moyens-grands se fait de façon collective : ils sont tous installés à table pour débiter le repas avec leur soupe ou salade. Ensuite, ils continuent avec le plat principal. Les enfants sont incités à goûter de tout, mais pas obligés de finir leur assiette. S'en suit le dessert.

Tous passent ensuite aux changes et toilettes sans oublier le brossage de dents pour aller se reposer dans leur lit individuel avec leur doudou et couverture/gigoteuse.

13h00-15h00

C'est le moment de la sieste et l'occasion pour le personnel de prendre sa pause. Il peut ensuite préparer les futures activités, remplir le Journal de Bord ou se réunir pour d'éventuelles réunions.

15h00-16h00

Les levés des moyens-grands se font en groupe. Les couches des enfants sont changées et ils sont rhabillés. Les éducatrices leur proposent le goûter quand tous les enfants sont autour de la table.



En ce qui concerne le levé des bébés, cela se fait à leur rythme, chacun son tour. Les éducatrices se prennent du temps avec chaque enfant au moment des changes et leur donnent le goûter.

16h00-17h00

Après le goûter commencent les départs des enfants, chacun selon l'horaire prévu par les parents la veille.

Les moyens-grands se trouvent souvent avec des jeux à table : puzzle, tableau magique, dessins, ... Les bébés continuent leurs jeux libres.

17h00-19h00

Les enfants du groupe des moyens-grands qui ne sont pas encore partis descendent au rez-de-chaussée dans le séjour des bébés pour un regroupement vers 17h00 afin de poursuivre les départs échelonnés.

Les éducatrices proposent une petite collation vers 18h00 aux enfants qui repartent tard.

L'organisation-type proposée à la crèche permet à l'équipe pédagogique d'avoir des points de repère, mais doit être constamment adaptée à l'enfant, à ses envies et à ses besoins.

En ce qui concerne les changes, les moments indiqués ne veulent absolument pas dire que les enfants ne sont pas changés le reste de la journée, en cas de besoin. Cela donne une base obligatoire.

Le personnel varie entre activités manuelles, lecture, jeu de rôle, danse, en incluant les différentes saisons et également la volonté des enfants. Des sorties sont également programmées : soit dans le jardin, soit dans l'environnement avoisinant,



soit dans toute autre excursion. Ce fil conducteur peut être modifié lors de moments ponctuels tels les sorties, les visites pédagogiques, les excursions.

Les moments-clés et les détails de la journée sont repris dans les feuilles de transmissions individuelles afin que les parents prennent connaissance du déroulement de la journée de leur enfant. Cela est un excellent outil pour la communication avec les parents.

6. Informations sur les repas

Les repas ne sont pas préparés sur place compte tenu du fait que la maison n'a pas de cuisine adaptée pour l'élaboration des menus.

On a choisi de travailler avec *Ansamble* (nomé auparavant Aresto) pour préparer et fournir les repas des enfants. Leur mot d'ordre est le local, le sain. Ils s'engagent à bannir les additifs et à privilégier des aliments naturels et riches en énergie. Les repas sont confectionnés la veille, livrés en liaison froide et installés par nos soins dans des bacs bain-marie pour qu'ils chauffent lentement tout au long de la matinée. Une prise de température à l'arrivée nous assure que la chaîne du froid a été respectée lors du transport et la température doit avoir atteint au minimum les 63°C avant de servir les repas.

Lors des repas, le personnel éducatif laisse aux enfants du groupe des moyens-grands le loisir de choisir les aliments, tout en essayant de faire découvrir d'autres goûts aux enfants plus réticents.

Les menus sont affichés toutes les semaines dans le hall d'entrée et repris dans les feuilles de transmission pour pouvoir préciser aux parents ce que leur enfant a particulièrement apprécié, voir ce qu'il n'a pas aimé.

En guise de boisson, c'est l'eau qui est proposée tout au long de la journée, selon les besoins de l'enfant. Une attention particulière est portée si un enfant ne s'hydrate pas suffisamment.



En ce qui concerne les bébés, le lait maternel est privilégié et on propose aux mamans de venir à la crèche allaiter leur enfant pendant la journée : cela requiert une organisation particulière à définir au cas par cas lors de l'inscription de l'enfant et surtout lors de la phase d'adaptation.

7. Règlement d'ordre d'intérieur

Art. 1 – Organisation et mode de fréquentation

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h00, sauf jours fériés légaux au Luxembourg. Cependant, elle se permet de fermer à 13h le 24 et le 31 décembre afin de permettre au personnel d'organiser également leurs réveillons.

La structure accueille des enfants de 3 mois jusqu'à 4 ans. Ils sont partagés dans deux différents groupes d'âge, afin de favoriser le développement individuel de chaque enfant.

Les enfants peuvent fréquenter la crèche par journée entière ou demi-journée. Ce programme de fréquentation est établi lors de la signature du contrat et doit être respecté par les parents. En cas de volonté de changement, les parents doivent en discuter avec la direction pour établir les plages-horaires disponibles.

L'accueil des enfants se fait jusqu'à 9h du matin afin de ne pas déranger le déroulement de la journée.

Nous insistons sur deux moments-clés de la journée : la séparation du matin et les retrouvailles du soir.

Rester trop longtemps au moment de la séparation finira par nuire à l'intégration de l'enfant dans le groupe et par gêner le personnel éducatif dans son travail.

Arriver en retard engendre que le personnel éducatif quitte son lieu de travail également plus tard. Une tarification supplémentaire de 35€ (sans prise en charge par le Chèque-Service Accueil) vous sera facturée pour chaque heure entamée. À cet effet, une fiche de retard est à signer à votre arrivée à la crèche. Nous comprenons parfaitement que les imprévus puissent arriver, mais cela doit rester à titre exceptionnel et non habituel. Veuillez téléphoner à la crèche afin d'informer le personnel éducatif d'un retard ou d'un éventuel changement d'horaire afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Aucun enfant ne pourra être récupéré lors de la sieste pour ne pas interrompre ce moment de repos nécessaire aux enfants.

Toutes les personnes susceptibles de venir chercher les enfants, référencés au préalable par les parents, sont priées de se munir de leur pièce d'identité.

Si un parent n'a pas le droit de reprendre un enfant (en cas de divorce), ceci doit être signalé par la copie d'un jugement du tribunal.

Le personnel n'est pas autorisé à remettre l'enfant à un mineur.

Art. 2 – Inscription

En vue de l'inscription de l'enfant, les parents sont priés de remettre à la crèche le formulaire dûment rempli et signé, ainsi que tous les documents cités dans la brochure d'accueil.

La réservation ne sera définitive qu'après le versement d'une caution égale à 250€ (deux cent cinquante Euros) sur le compte bancaire du prestataire : LU09 0250 0455 1484 4000 (BMECLULL).

Cette caution n'est pas remboursée en cas de désistement. Elle sera intégralement remboursée au départ de l'enfant, moyennant le respect de préavis et le paiement intégral de toutes les sommes dues.

Art. 3 – Tarifs

Le tarif horaire est de 6,30€/heure. Le prix du repas principal est de 5,00€. Le prix du repas inclut également les petits-déjeuners et les goûters.

Ces deux tarifs sont indexés aux mêmes conditions que l'indexation de l'indice général des prix à la consommation, c'est-à-dire selon le même taux d'augmentation appliqué et à partir du même mois de prise d'effet.

La participation financière des parents est calculée selon le système Chèque-Service Accueil. Les parents souhaitant en bénéficier doivent se rendre à leur commune de résidence pour obtenir leur carte d'inscription au système. Pour les frontaliers, ils doivent se renseigner auprès de la *Caisse pour l'Avenir*. À défaut de contrat chèque-service, le tarif maximal applicable sera facturé.

Le prix inclut les couches « *Babylove* », la crème hydratante « *Mustela* » pour les rougeurs ainsi que les lingettes « *Babylove* » (*toute autre marque doit être fournie par les parents*).

Aucune autre somme ne sera demandée aux parents. Toutes les sorties ou excursions organisées sont entièrement à charge de la structure.

Les factures envoyées par voie postale aux parents par le *Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse* doivent être payées endéans les 15 jours. Cela se fait par virement bancaire au prestataire sur le compte LU09 0250 0455 1484 4000 (BMECLULL) en mentionnant le numéro de la facture ainsi que le nom et prénom de l'enfant. Le non-paiement ou les retards répétitifs peuvent entraîner l'exclusion de l'enfant.

Art. 4 – Adaptation

Une phase d'adaptation (gratuite et non obligatoire, mais fortement recommandée) est prévue pour l'admission des enfants car c'est une période importante pour l'enfant ainsi que pour les parents. Cette phase est étalée pendant une semaine afin que l'enfant puisse progressivement se familiariser dans son nouvel environnement.

Dans un premier temps, le parent se rend avec l'enfant pendant une heure à la crèche afin de discuter sur le rythme de l'enfant, ses habitudes, ses éventuelles préférences. Cela permet au parent présent d'établir un premier contact avec l'équipe éducative, de discuter sur l'organisation d'une journée-type et de rassurer le parent.

Le deuxième jour, le parent est invité à rester pendant une demi-heure et à laisser ensuite l'enfant seul pendant environ 45 minutes afin de la familiariser à l'endroit en absence du parent et de commencer à avoir des repères.

Le troisième jour, l'enfant arrive vers 9h et reste seul avec l'équipe éducative environ pendant deux heures. Il va de soi que le rythme de l'enfant est respecté et qu'il est couché et nourri en cas de besoin.

Le quatrième jour, l'enfant vient également vers 9h et repart vers midi, après le repas (qui n'est pas facturé).

Le dernier jour s'ajoute la sieste après le repas pour ainsi compléter une journée-type à la crèche.

Lorsqu'un enfant est en âge de changer de groupe, son passage vers le groupe d'âge supérieur se fait également de façon progressive.

Art. 5 – Absences et période de vacances

La crèche est uniquement fermée les jours fériés légaux au Grand-Duché du Luxembourg et se permet de fermer à 13h le 24 et le 31 décembre. Ces jours fériés sont facturés aux parents hormis les repas.

En cas de vacances des enfants et donc de non fréquentation dans la structure, les parents sont priés d'avertir dès leur connaissance. Ainsi, ils favorisent une meilleure organisation et contribuent à la gestion optimale des vacances de l'équipe éducative.

En cas d'absence, les parents sont priés d'en aviser avant 9h00 du matin pour que le personnel puisse mieux gérer le planning et les activités journalières. L'absence exceptionnelle de l'enfant pendant les horaires d'accueil (visite médicale) est à signaler auparavant et sera justifiée par un document officiel.

Cependant, aucune absence n'est remboursée. Les parents n'auront aucune déduction sur leur facture en cas de non fréquentation de l'enfant, sauf en ce qui concerne les repas qui ont été annulés au préalable.

Art. 6 – Repas

La crèche propose aux enfants un petit-déjeuner, un déjeuner (soupe, plat, dessert) et une collation l'après-midi. Seul le déjeuner est facturé 5 €/repas.

Au petit-déjeuner sont proposés lait chaud avec céréales, tartines/pain au lait avec confiture, croissants, fruits, ...

Le menu du déjeuner est toujours affiché à l'entrée de la crèche. Les repas sont livrés par *Äresto*. Ils s'engagent à bannir les additifs et à privilégier des aliments naturels et riches en énergie. Les repas sont confectionnés la veille et livrés en liaison froide.

Lors de la collation, les enfants ont le choix entre fruits frais, compotes, yaourts.

Tous régimes alimentaires particuliers ainsi que les volontés personnelles des parents doivent impérativement être portés à la connaissance de la crèche. On s'engage à proposer les meilleurs aliments possibles pour répondre à ce besoin spécifique, mais les parents s'engagent également à fournir les aliments spécifiques si la crèche n'y parvient pas.

En cas d'allergies, la structure se permet de demander un certificat médical

l'attestant.

Il n'est pas conseillé que l'enfant amène des friandises à la crèche. Cependant, lors des anniversaires, les parents peuvent apporter un gâteau qui sera mangé en chantant « Joyeux Anniversaire » afin de célébrer encore une année de vie de l'enfant.

Les mamans qui allaitent sont priées de fournir leur lait maternel à la crèche (frais ou préalablement congelé) ou d'agencer un moment dans la journée pour venir allaiter son enfant sur place.

Art. 7 – Activités

Tout au long de la journée, les enfants sont encadrés par le personnel éducatif. Des activités de coloriage, de bricolage, de reconnaissance de texture et formes, de musique et de danse sont proposées aux enfants qui le souhaitent.

De plus, sont favorisés les activités spontanées des enfants, sont privilégiées leurs envies, pour qu'ils puissent se développer à leur rythme.

Les sorties sont également importantes pour les enfants. Pour ce faire, il se peut que des vêtements adaptés (combinaisons, maillots) soient demandés au fur des saisons.

Les enfants peuvent s'épanouir dans le jardin où sera cultivé un potager et gonflé une piscine en été. Équipés de gilets de sécurité, les enfants iront également en promenade : soit dans les espaces verts de la cité, soit dans des excursions organisées telles le Parc Merveilleux ou les fermes pédagogiques.

Toutes les activités proposées, surtout les sorties, sont affichées et communiquées aux parents au préalable. La crèche possédant une camionnette, des sorties plus loin peuvent être envisagées.

En signant ce règlement d'ordre intérieur, les parents donnent leur accord pour ces sorties et comprennent que nous ne pouvons pas immobiliser un



membre du personnel s'ils ne souhaitent pas que leur enfant participe à telle ou telle sortie.

Art. 8 – Santé

La crèche s'engage à veiller à la santé des enfants. Les parents s'engagent à informer la crèche des éventuels problèmes de l'enfant ou de toute allergie. Ces informations sont alors prises en compte pour adapter les soins apportés aux enfants. Il est prié aux parents de fournir une photocopie de la carte de vaccination de l'enfant et de la tenir à jour au fur et à mesure des vaccins reçus.

Un enfant malade ne peut pas être admis à la crèche afin d'éviter toute contagion (conjonctivite, gastro-entérite, diarrhée aiguë, vomissements répétés, varicelle, bronchiolite, bronchite, poux, ...). Les parents se voient alors contraints de trouver une solution alternative. Le service *Krank Kanner Doheem*, joignable au 48 07 79, est là pour les dépanner en cas de problème d'organisation pour rester à la maison avec l'enfant malade.

Les enfants sont admis à nouveau en crèche seulement après avoir respecté le temps d'éviction stipulé dans l'annexe et avec un certificat médical de non-contagion pour la date de retour.

Si l'enfant tombe malade en cours de journée et si l'équipe éducative estime qu'il ne peut pas rester à la crèche dans son propre intérêt (le bien-être de l'enfant avant tout !) et celui de la collectivité, les parents sont priés de venir le chercher au plus vite.

En cas de fièvre supérieur à 38,5°C, un suppositoire de paracétamol est administré uniquement en cas de décharge signée. Pour ce faire, un protocole antipyrétique est signé par le médecin/pédiatre indiquant le suppositoire à administrer en précisant l'âge et le poids de l'enfant.

Tout autre médicament doit être accompagné d'une ordonnance médicale mentionnant la posologie et la durée du traitement. Le nom et prénom de l'enfant doivent être écrits sur les emballages d'origine du médicament et ceux-



ci doivent être accompagnés de la notice d'information. Les parents doivent indiquer clairement au matin si l'enfant a déjà reçu une dose du médicament avant sa venue à la crèche afin d'éviter de dépasser les doses journalières maximales.

La crèche se réserve le droit d'appeler une ambulance si l'état de l'enfant se dégrade afin d'assurer la meilleure prise en charge possible.

Art. 9 – Hygiène

Les parents sont priés d'apporter des vêtements de rechange, adaptés à la saison. Ils seront gardés à la crèche et utilisés dès besoin. La crèche prie aux parents d'indiquer le nom ou les initiales de l'enfant sur les vêtements parce qu'un échange peut vite arriver.

Il est interdit d'amener des jouets à l'exception de la sucette, doudou, nounours ou autre objet d'attachement personnel qui peuvent aider l'enfant à surmonter la séparation de ses parents.

La crèche s'engage à agir en « bon père de famille » en respectant les règles d'hygiène en vigueur, tant pour l'hygiène corporelle de l'enfant ainsi que pour la manipulation des aliments et pour l'entretien des locaux.

Les parents sont priés de couper régulièrement les ongles des mains de leur enfant afin d'éviter des griffures à ses camarades.

En été, la casquette et la crème solaire haute protection sont obligatoires.

Art. 10 – Assurance

La crèche est assurée par un contrat d'assurance globale couvrant les sinistres liés à l'incendie et la dégradation des locaux. Une « responsabilité civile » est également contractée pour la responsabilité pouvant incomber à son personnel et son activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la crèche.

La crèche décline toute responsabilité en cas de perte de bijoux, d'argent ou de jouets laissés par les parents à leurs enfants.

Une assurance en responsabilité civile sera indispensable pour les parents de l'enfant.

Art. 11 – Résiliation et départ

La résiliation du contrat d'accueil sera possible à tout moment d'un accord commun entre les parties.

Les parents peuvent résilier le contrat par lettre recommandée moyennant un préavis de deux mois, le cachet de la poste faisant foi. Cela ne sera effectif que le 1^{er} ou le 15 du mois en cours. Pendant la période de préavis, la tarification est maintenue même si les parents décident que l'enfant ne fréquente plus la crèche. Il va de soi que toutes les prestations fournies jusqu'à la date de sortie doivent être payées.

La crèche peut résilier le contrat d'accueil par lettre recommandée en respectant un préavis d'un mois en cas de fermeture de la structure, de réduction de personnel ou en raison du comportement de l'enfant si le reste du groupe est mis en danger (agressions physiques, psychiques, verbales). Cela s'avère également en cas de pénurie de disponibilité de place dans le prochain groupe d'âge.

Le prestataire peut résilier par lettre recommandée sans préavis en cas de non-respect répétitif des règles contractuelles et des obligations qui en découlent ou en cas de non-paiement des factures malgré les rappels écrits envoyés.

Si l'enfant reste de façon continue, les parents doivent envoyer une lettre de résiliation avec deux mois de préavis avant la rentrée en école fondamentale afin d'éviter tous frais inutiles.

Art. 12 – Divers

Tout renseignement concernant les enfants est traité confidentiellement. La direction et les membres du personnel sont liés au secret professionnel.

Les parents sont tenus de partager toutes les informations importantes

concernant l'enfant (état physique et émotionnel) pour permettre à l'équipe éducative de mieux l'encadrer. Cette coopération permettra à l'enfant de se développer de façon homogène à la maison et à la crèche.

Le présent règlement interne pourra être révisé et complété si nécessaire.

Annexe :

« EVICTIONS NECESSAIRES »

Maladies	Temps d'éviction
Angine bactérienne	2 jours après le début du traitement antibiotique
Coqueluche	5 jours après le début du traitement antibiotique
Scarlatine	2 jours après le début du traitement antibiotique
Impétigo	3 jours après le début du traitement antibiotique et jusqu'à ce que les boutons soient secs
Herpès	3 jours après le début du traitement
Oreillons	9 jours après l'apparition de la parotidite (inflammation dans le cou)
Conjonctivite	3 jours après le début du traitement
Bronchite	2 jours après le début du traitement
Bronchiolite	3 jours après le début du traitement et jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fièvre
Gastro-entérite	minimum 3 jours et jusqu'à ce que les selles soient normales

Varicelle	7 jours et jusqu'à ce que les boutons soient secs
Grippe	5 jours et jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fièvre
Pieds-Mains-Bouche	minimum 3 jours et jusqu'à ce que les boutons soient secs
Rougeole	5 jours après le début de l'éruption
Pédiculose	minimum 3 jours et jusqu'à ce que la tête soit propre
Otite	2 jours après le début du traitement
Hépatite (A, E)	10 jours
Roséole	2 jours et jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fièvre

III/ Aspects pédagogiques

La crèche ne suit aucune pédagogie en particulier, elle n'est spécialisée ni dans Montessori ni dans Pikler.

En revanche, les éducateurs ont suivi une formation concernant les signes associés à la parole. Ceci est un outil d'accompagnement de l'enfant dans une pratique bienveillante car les signes permettent aux bébés de s'exprimer car il est plus simple de reproduire un geste plutôt qu'un son. L'enfant entre ainsi en lien avec son entourage et ses besoins ainsi exprimés sont compris par les adultes et satisfaits aussitôt. Les spécialistes ont pu observer qu'un enfant qui signe pleure moins, est moins frustré, car il sait, par le biais des signes, se faire comprendre.



Le bébé fait le geste correspondant à la couche et l'éducatrice sait qu'il se sent gêné par du pipi ou du caca. L'enfant signe le mot « eau » et l'éducatrice comprend qu'il a soif.

Les éducatrices associent toujours le signe au mot s'y référant car le but est bien évidemment d'acquérir la parole. Avoir un visuel sur un mot facilite son apprentissage phonétique et compréhensif.

Même si la plupart des éducatrices est francophone, la chargée est particulièrement attentive à l'apprentissage des langues. Effectivement, issue d'une famille d'immigrés mais déjà née au Grand-Duché du Luxembourg, elle a toujours été baignée dans cette diversité langagière et culturelle.

L'éducatrice qui est référente en luxembourgeois maîtrise également la langue portugaise et passe d'une langue à l'autre en présence des enfants. Il est important de prononcer des mots, mais il est encore plus important de les associer avec des mots que les enfants connaissent, avec des mots de leur langue maternelle.



PARTIE B :

PARTIE PEDAGOGIQUE



I/ Introduction

Le premier CAG écrit en avril 2019 était une obligation afin de répondre aux exigences du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse relatives à la qualité proposée dans les structures d'accueil pour jeunes enfants. La crèche n'était pas encore ouverte et il a été difficile d'élaborer ce premier CAG car il manquait l'expérience, les faits réels, les réflexions en équipe.

Cette nouvelle version a été écrite sur les derniers mois du délai imposé car l'année 2020 était une année compliquée par rapport au COVID-19 et les fermetures obligatoires de la structure.

Toutes les idées d'activités et les démarches entreprises depuis l'ouverture de la crèche en septembre 2019 ont dû être abandonnées et/ou mises en « stand-by » car la situation sanitaire ne nous permettait pas leur mise en place.

Les réunions et les discussions régulières, sans que ce soit forcément autour du CAG, ont permis d'illustrer cet écrit et de l'alimenter d'exemples concrets vécus au sein de la structure.

L'écriture de ce dernier s'est fait par trois éducatrices, mais les avis et les opinions de toute l'équipe ont été pris en compte.

Lors de la première visite de l'agent régional, nous avons abordé la phase d'adaptation. Initialement, selon le premier règlement d'ordre intérieur, il s'agissait d'une période de trois jours. Le parent venait une première fois avec l'enfant, le lendemain le parent restait une demi-heure et puis l'enfant restait seul pendant également environ 30 minutes. Le troisième jour l'enfant restait seul toute une matinée, puis faisait toute sa journée complète le lendemain. Il n'avait aucun écrit élaboré avec le parent sur les habitudes de l'enfant, tout se faisait uniquement oralement et quelques informations se perdaient.

Depuis, cette phase a évolué et l'équipe éducative y porte beaucoup plus d'attention. Les présences des parents et de l'enfant sont beaucoup plus structurées



et réparties sur toute une semaine incluant un repas et puis aussi une sieste. Le premier échange avec le parent est écrit et une fiche spécifique pour chaque bébé reprenant ces informations est gardée à proximité dans le séjour. Cette évolution s'est faite en équipe, en réflexion et discussion.

Un autre avis d'un passage de l'agent régional concernait les espaces de jeux qui n'étaient pas assez définis dans le séjour des moyens-grands. Pour y remédier, l'espace jeux a été restructuré en différents espaces distincts : coin kitchenette, coin pouponnière, coin mécanique, coin animaux, coin construction, etc. Les enfants peuvent ainsi évoluer dans les différents coins selon leurs envies.

Lors de la dernière visite de l'agent régional au mois de septembre 2021, il a été question que les enfants du groupe des moyens-grands n'avaient pas libre accès à tous les champs d'action élaborés par le cadre de référence. Il s'agit de la salle mauve en face du séjour principal où sont stockés les éléments de psychomotricité, de lecture, de repos. C'est lors de moments-clés de la journée ou lors d'activités organisées et proposées aux enfants qu'ils peuvent utiliser cette salle.

C'est un des points à améliorer pour la prochaine visite de l'agent régional. En équipe, on réfléchira sur ce nouvel aménagement afin de garantir davantage le libre choix à l'enfant.

II/Tâches des services de l'éducation non-formelle

1. Tâches et fonctions des services

La crèche en tant qu'institution non-formelle propose une prise en charge de l'enfant sous base volontaire, contrairement à l'éducation formelle où la participation est obligatoire à partir des quatre ans de l'enfant.

C'est davantage par le jeu que les éducatrices de la crèche favorisent l'apprentissage chez l'enfant dès leur plus jeune âge. Les espaces sont conçus pour



que l'enfant participe de manière active à l'élaboration de la journée en intégrant ses propres intérêts et envies.

L'équipe éducative présente en crèche est le premier contact de l'enfant avec le monde extérieur. Elle est l'appui des parents dans l'apprentissage et l'épanouissement. C'est elle qui est responsable du développement des enfants quand les parents les laissent en crèche et, par conséquent, elle doit être consciente de l'importance de son rôle dans la vie de l'enfant.

Pour ce faire, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a créé une loi avec un cadre de référence nationale concernant l'éducation non-formelle. Cela a pour but de guider les structures d'accueil dans leur processus de réflexion sur leur rôle et leurs tâches dans l'éducation des jeunes enfants. Tous doivent être conscients qu'ils sont des acteurs responsables de l'éveil de l'enfant et de son apprentissage de la vie sociale.

Cette éducation complète est tellement importante dans l'individualisation de l'enfant qu'elle doit être accessible à tous les enfants, indépendamment du niveau économique-social des parents. C'est la raison pour laquelle a été instauré le système Chèque-Service Accueil pour que tous les parents puissent obtenir une prise en charge en crèche.

Notre crèche ne se base pas sur une pratique pédagogique particulière, nous ne suivons ni Pikler ni Montessori, mais nous sommes particulièrement attentifs à l'éducation multilingue car le Grand-Duché du Luxembourg accueille une multitude de nationalités.

En jouant avec d'autres enfants, dans d'autres langues, l'enfant comprend la diversité et l'accepte naturellement. Cela est un atout pour sa vie future car il sera amené à coexister avec cette diversité culturelle.



2. Personnel et domaine de compétences

Tout d'abord, il y a la directrice qui est éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif.

Dans un premier temps, elle se charge du côté administratif en rendant des comptes auprès du Chèque-Service Accueil et des organismes agréés. Elle s'occupe de faire les visites des parents et des futures inscriptions, tout en se souciant de l'image de la structure. Elle organise les réunions du personnel, gère les éventuels conflits et s'interroge sur les formations continues proposées.

D'autre part, elle se trouve sur le « terrain », elle est présente dans les différents groupes en cas de besoin. Elle s'assure que le respect de l'enfant soit maintenu à tout moment de la journée, que l'enfant soit rassuré par rapport au rythme de son développement personnel. Parlant six langues, elle a la facilité de comprendre la plupart des parents dans leur langue maternelle et ainsi de les rassurer davantage pour la prise en charge de leur enfant.

L'équipe éducative compte, à l'heure actuelle, deux éducatrices spécialisées en accompagnement psycho-éducatif engagées à temps plein. Elles sont en binôme dans le groupe des moyens-grands, dont la référente dont il a déjà été question plus haut. Leur rôle est d'encadrer les enfants pendant la journée, les sécuriser et proposer des activités adaptées à leur stade de développement tout en incitant leur curiosité pour expérimenter de nouvelles choses.

La troisième éducatrice spécialisée est aspirante en nursing et forme un binôme avec la référente du groupe des bébés, dont le diplôme est reconnu comme auxiliaire de vie. Elles assurent ensemble l'encadrement des bébés pendant la journée et leur proposent de diversifier les découvertes : dessins, bricolages, pâtisseries, ...

Pour compléter l'équipe, une aide-éducatrice maîtrisant le luxembourgeois, mais également le portugais comme langue maternelle, s'est jointe à l'équipe



dernièrement dans un temps plein également. Elle évolue dans les deux groupes et est ainsi polyvalente. Ayant suivi la formation de CARITAS, elle a des bases à propos de l'éducation chez l'enfant. C'est elle qui assure les fins de journée et donc les transmissions avec les parents.

La patience et l'empathie sont des qualités indispensables dans le travail avec les jeunes enfants. Afin de répondre à leurs besoins, le personnel doit être constamment à leur écoute et doit avoir un sens de l'observation très développé. L'humour et l'optimisme seront un bon atout pour pouvoir débloquent certaines situations délicates et mettre à l'aise tant les enfants que les parents. L'équipe doit faire preuve d'imagination et de créativité car c'est par le jeu, collectif et individuel, que l'enfant apprend le langage, les habitudes d'hygiène, les comportements lors des repas.

Une femme de charge est engagée à raison de 20h par semaine afin de garantir le ménage de la crèche en fin de journée. L'employée est responsable de la propreté des différentes pièces, mais aussi du matériel et jouets des enfants. Elle doit suivre un plan précis établi en collaboration avec le Ministère de la Santé afin que, justement, la santé des enfants soit garantie en ce qui concerne l'hygiène des lieux.

III/ Mise en œuvre de l'orientation pédagogique

Dans cette partie, il est essentiel de repérer les besoins de l'enfant qui sont nécessaires à son bon développement. Mais à quoi correspond la notion de besoin ? Il peut s'agir d'un sentiment de manque ou de privation de quelque chose qui est primordial à l'épanouissement. Il est donc du devoir de notre structure de faire en sorte que l'enfant puisse se sentir pleinement épanoui en répondant à ses besoins.



Emmanuelle Bonneville-Baruchel² propose de tenir compte de l'âge psychique de l'enfant plutôt que de son âge réel. Notre objectif est donc d'apporter une attention particulière au développement de chaque enfant en lui proposant d'évoluer au sein de petits groupes. Les activités proposées, tant éducatives que de la vie quotidienne, sont donc plus en adéquation avec les capacités de chacun.

1. L'image de l'enfant

Il est important de tenir compte des différences individuelles. Chaque enfant a sa propre sensibilité émotionnelle, ses propres particularités physiques ou génétiques, et ses propres expériences vécues avec la vulnérabilité qui peut en découler.

Chaque enfant, à sa manière, ressent un besoin relationnel propre et il doit pouvoir trouver les réponses dans son environnement. Selon son âge psychique, c'est-à-dire selon son développement psychologique, l'environnement doit pouvoir lui apporter un sentiment de sécurité de base. Ce n'est qu'ainsi qu'il se développera au mieux. Cette sécurité ne peut être apportée que par :

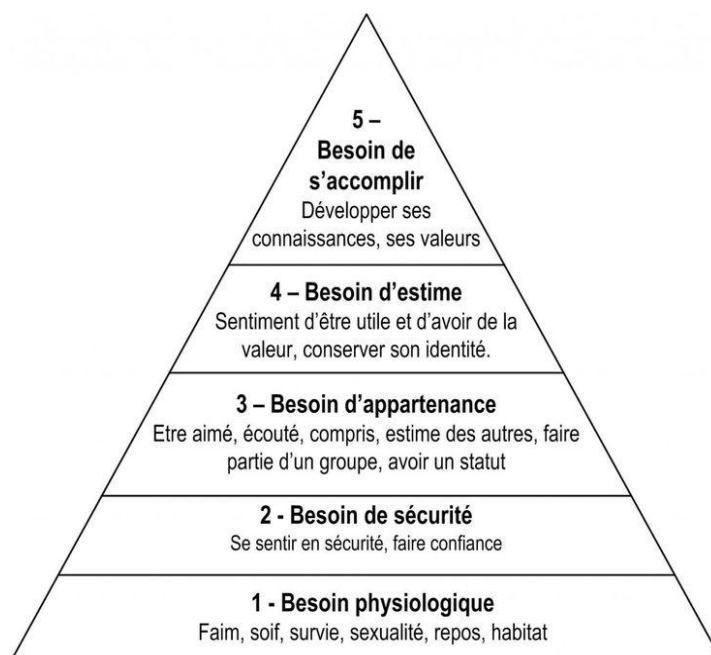
- ➔ un environnement organisé, des rythmes réguliers et un cadre offrant des repères,
- ➔ et par la présence bienveillante, stable et disponible d'un personnel encadrant.

Les éducatrices accompagnent les enfants dans leur apprentissage et leur offrent un regard bienveillant. Il y a toujours une éducatrice-phare qui rassure de sa présence lors des jeux libres. Elle veille, elle est disponible, mais laisse l'enfant découvrir par lui-même. D'ailleurs, cela lui permet de beaucoup observer. Et par le biais de ses nombreuses observations, l'équipe peut évaluer certains besoins des enfants.

² Psychologue clinicienne, Docteure en psychologie et Maître de conférences en psychologie clinique à l'Université de Paris Descartes Sorbonne La Cité.

- **Besoins primordiaux**

Ces besoins sont les premiers à satisfaire si l'on veut que les enfants se développent correctement. Ils sont assez connus grâce à la pyramide de Maslow. Elle y établit une sorte de hiérarchie des besoins des petits :



La hiérarchie des besoins selon la pyramide de Maslow

Un besoin ne pouvant être satisfait que si le précédent l'a été.

- **Besoin de structure et de relation**

Pour se construire, les enfants ont besoin de repères. Ils doivent pouvoir anticiper les événements à venir grâce à des rituels clairs qui deviennent des habitudes quotidiennes.

Par exemple, chaque jour après le petit-déjeuner, les enfants du groupe des moyens-grands savent qu'il y a un passage à la salle de bain. En en sortant, il faut s'installer dans le coin lecture pour le rituel du « Moien Moien ».



« Depuis sa naissance et à longueur de journée, le cerveau du bébé fait des probabilités, des hypothèses pour mieux comprendre son environnement, les relations de cause à effet et ce qui va se passer juste après »³. Les enfants n'aiment pas l'imprévisible. Tous ces rituels mis en place servent à structurer son quotidien et à prévenir l'inattendu.

Ces habitudes quotidiennes permettent à l'enfant de construire une représentation du temps qui passe. Cela va de la journée jusqu'aux saisons, en passant par la semaine.

Il est rassurant pour eux de savoir se situer dans le temps afin qu'ils n'éprouvent pas un sentiment d'insécurité.

Il en est de même pour la structure spatiale de la crèche. Des locaux structurés donnent une orientation et une sécurité aux enfants. En effet, si les jouets sont toujours rangés à la même place, il leur est facile de les trouver et de les ranger. Cela contribue à un sentiment de compréhension clair et précis. Le cadre est posé et les repères sont rassurants. Ils peuvent y vivre de manière indépendante et sereine.

Au niveau humain, les repères sont tout aussi importants. La relation de l'enfant avec sa personne de référence commence dès l'adaptation. Au fil du temps, un lien de confiance va se tisser entre l'enfant, le parent et la professionnelle. C'est ce qui rendra la séparation moins douloureuse. L'éducatrice devient alors un repère important pour l'enfant qu'il ne faut pas négliger.

³ Héloïse Junier, psychologue en crèche, formatrice petite enfance et auteur du « Guide pratique pour les pros de la petite enfance » (Dunod, 2018)



- **Besoin de rapports respectueux**

Selon Michel Delage⁴ et Philippe Pedrot⁵, l'appartenance est « ce qui me fait sentir membre d'un groupe d'une communauté ». Ils distinguent deux sortes d'appartenances :

→ les appartenances primaires liées au genre, à la famille, au nom ou au pays

→ l'appartenance secondaire construite par la personne elle-même, et qui permet son intégration dans une société.

Ici, le fait de parler de rapports respectueux renvoie à cette construction de l'identité. L'enfant doit ressentir une relation d'attachement stable afin de ne pas être en difficulté pour développer des relations affectives et sociales à l'avenir. Pour ce faire, il convient à la crèche de lui laisser sa place dans le groupe et de l'accueillir tel qu'il est. Le respect qui lui est donné doit devenir base de sa tolérance vis-à-vis des autres. S'il est accueilli tel qu'il est, il doit également accueillir les autres tels qu'ils sont.

Par exemple, la différence à cet âge peut se faire ressentir à partir d'un infime détail tel qu'un style vestimentaire. Lorsque A. est arrivée avec son serre-tête licorne, les autres l'ont pointé du doigt. Il a été important de leur expliquer que chacun peut s'habiller comme il le désire. A. aime beaucoup les licornes, elle a le droit de s'habiller en licorne, il faut accepter ses goûts et sa personnalité tels qu'ils sont.

- **Besoin de reconnaissance**

Pour Lysiane Panighini⁶, le manque d'estime de soi peut être un véritable frein à l'épanouissement de l'enfant. Mais au contraire, le survaloriser peut

⁴ Psychiatre, ancien professeur des services de santé des armées, systémicien travaillant à l'intégration des connaissances sur l'attachement aux pratiques thérapeutiques dans les familles.

⁵ Professeur de droit, spécialiste du droit des personnes qui enseigne à l'Université de Bretagne Occidentale

⁶ Psycho-praticienne spécialisée en psychologie de la motivation.



également créer chez lui une dépendance à la reconnaissance. La complexité de l'éducation prend toute sa dimension dans ce domaine. Il faut savoir modérer ses encouragements afin de transmettre un équilibre sain à l'enfant.

Pour ce faire, il faut l'aider à prendre conscience lui-même de ses compétences. L'éducatrice peut lui demander, par exemple, : « Et toi ? Comment tu le trouves ton dessin ? »

Ainsi, elle ne se contente pas de le féliciter. Le but est de devenir le plus libre possible du jugement de l'autre, et d'être en phase avec ses propres forces et ses limites.

L'enfant devient son propre juge et s'auto-évalue. Il ne dépend donc pas de la reconnaissance des autres, et n'en fera pas une dépendance. Il ne se sentira pas non plus sous-estimé puisqu'il prendra lui-même conscience de ses capacités.

- **Besoin de découverte et d'apprentissage**

Par le biais de nombreux projets, la crèche offre la possibilité aux enfants de découvrir de nombreux univers tous différents.

Après évaluation de leurs besoins individuels, nous essayons d'apporter des bienfaits propres à chacun :

→ L. a des difficultés de concentration et a du mal à s'ouvrir aux autres. Un projet « Poney » a donc été mis en place afin de l'aider à s'extérioriser et à se focaliser sur l'animal.

→ S. éprouve un grand besoin de tester ses limites, de s'aventurer et d'explorer. Un projet « N'Airgym » a donc été pensé afin qu'il puisse aller se dépenser physiquement.

→ L. montre les signes d'une hyperactivité et s'éparpille beaucoup. Un projet « Yoga » a été instauré afin qu'elle puisse se recentrer sur elle-même.

En parallèle de ces projets, les activités sont également pensées afin d'apporter un renouvellement des expériences faites par les enfants. Se basant sur les



principes de l'éducation non-formelle, les enfants explorent de nombreux domaines tels que :

→ la science : comme lorsqu'ils ont fabriqué une potion magique pour Halloween. B. était très appliquée et étonnée de voir les réactions chimiques qu'elle avait induites en faisant pleins de mélanges.

→ ou la communication : lorsqu'ils racontent leur week-end à la maison avec la mascotte de la crèche. K. éprouve tellement de fierté de raconter ce qu'elle a fait à ses camarades et à ses éducatrices, qu'elle saute et parle fort tant il lui est difficile de se canaliser.

- **Besoin de mouvement**

En plus d'N'Airgym, du Yoga ou du Poney qui induisent le mouvement, des activités internes sont proposées aux enfants afin de respecter ce besoin bien spécifique. Travailler le corps ne s'arrête pas au corps ; cela développe les fonctions motrices et psychiques, mais aussi le système nerveux.

C'est pourquoi des sorties au parc sont proposées, des jeux dans le jardin et également des parcours de psychomotricité. Un tapis sensoriel a même été créé afin que les enfants puissent affiner leur sensibilité nerveuse.

Durant la journée, les enfants peuvent se déplacer librement dans les pièces de jeux afin de satisfaire ce besoin de mouvement.

- **Besoin de repos et de calme**

Les temps calmes sont essentiels pour les enfants qui sont souvent soumis à un excès de stimulations extérieures. Dans une crèche, il y a du monde, ça bouge et ça crie. Il y a aussi beaucoup de choses à découvrir et il est parfois difficile pour l'enfant de faire un choix parmi toutes les propositions de jeux qui s'offrent à lui. Les enfants apprennent le partage, la coopération et le contrôle de soi. Tout cela les mène à une fatigue mentale assez importante, et c'est pourquoi ils ont besoin de se recentrer sur eux-mêmes et d'oublier tous ces stimuli extérieurs.



Afin de les aider au mieux, des activités par petits groupes sont mises en place. Le fait de les scinder leur permet de mieux découvrir leur individualité et de mieux tolérer la présence des autres enfants.

Des activités de relaxation leur sont fréquemment proposées : yoga, salle de stimulation sensorielle, lecture, ...

De plus, avant l'heure du coucher, un temps calme est accordé quotidiennement à chaque groupe. Les bébés se détendent avec des lumières dansantes, des caresses de plumes ou des massages des pieds et de la tête. Les moyens-grands se détendent avec un instant lecture ou de la musique douce.

- **Besoin d'identité propre**

Comme expliqué plus haut, chaque enfant a sa propre personnalité, son propre vécu et sa propre sensibilité. Il est important de respecter cela. Il est primordial que chacun se sente à l'aise au sein de la crèche et du groupe.

L'enfant doit construire sa propre identité et cela ne peut se faire que s'il se sent exister en lui-même et pour lui-même, même s'il est séparé de sa famille. Il doit pouvoir se raconter son histoire, ainsi que celle de ses parents et de son environnement.

Bernard Golse⁷ identifie comme besoin de l'enfant de « se faire raconter sa propre histoire mais aussi d'apprendre à se la raconter à lui-même ». Cela l'aidera à se construire et à grandir.

Afin d'aider au mieux l'enfant à rester attaché à « qui il est », il est du devoir de la crèche d'inclure sa culture, sa famille et sa langue maternelle au sein de la vie de la crèche. C'est ainsi que de nombreux partenariats incluant les familles des enfants sont proposés tels que :

→ une chorégraphie à apprendre en famille à la maison pour la reproduire à la fête de l'été

⁷ Pédiopsychiatre et Psychanaliste, chef du service de pédiopsychiatrie à l'hôpital Necker-Enfants malades de Paris.



- des spécialités culinaires cuisinées par les parents afin d'en faire profiter tous les enfants
- un défi citrouille à réaliser à la maison afin de décorer l'allée de la crèche.

Pour les plus petits, il s'agit d'introduire l'image des familles au sein de la structure. Les bébés ont accès à l'arbre des familles où ils peuvent apprécier les photos de leurs parents.

Par le biais de ces nombreux partenariats avec les familles, les enfants savent qu'ils peuvent continuer à être eux-mêmes, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

- **Efficacité personnelle et auto-détermination**

Selon la théorie du sentiment d'efficacité personnelle de Bandura⁸, les formes de motivation correspondent à des degrés sur un continuum du sentiment d'autonomie.

- Lorsque l'enfant choisit lui-même son activité (uniquement pour le plaisir de faire cette activité), il éprouve un fort sentiment d'autonomie : c'est la motivation intrinsèque,
- Lorsqu'il est motivé par un contexte extérieur : c'est la motivation extrinsèque,
- Et lorsqu'il ne voit plus de relations entre ce qu'il fait et les résultats de son activité (ou que cette activité n'a aucun sens pour lui) : on parle de démotivation.

Il est donc important de comprendre ce fonctionnement afin de permettre à l'enfant d'avoir envie : envie de venir à la crèche, envie de faire des activités, envie de se construire simplement. Les éducatrices se doivent de respecter les envies de

⁸ Psychologue canadien et professeur émérite de psychologie à l'université Stanford.



chaque enfant. S'il veut faire l'activité, il la fait (à sa manière et le temps qu'il le souhaite). Et si l'enfant n'en a pas envie, il est en droit de refuser d'y participer.

- **Besoin d'autonomie**

Il s'agit probablement de l'un des derniers besoins à acquérir : celui de l'accomplissement personnel.

Chaque enfant est capable de décider. Il demande le libre-arbitre, il veut être l'initiateur de ses décisions. Sa vie lui appartient, son corps lui appartient et ses pensées lui appartiennent. En tant que professionnelles de la petite enfance, il faut pouvoir respecter cela. Il faut pouvoir l'accompagner dans ses démarches tout en lui mettant le cadre nécessaire à sa sécurité.

Ainsi, lorsqu'un enfant refuse de tenir la corde en promenade, il faut lui laisser la possibilité de décider par lui-même mais tout en lui imposant de la tenir malgré tout (pour sa propre sécurité). Les éducatrices vont alors lui proposer un choix :

« Tu préfères tenir la poignée rose ou la poignée bleue ? » Un choix s'offre à l'enfant. De lui-même, il décidera quelle couleur choisir.

Autre exemple concernant l'hygiène : s'il refuse de se brosser les dents, les éducatrices lui proposent de choisir également :

« Tu préfères te brosser les dents avant de faire pipi ou après ? »

Là encore, l'enfant prendra son propre choix. L'éducatrice l'accompagne toujours, l'oriente mais lui laisse la possibilité d'être maître de ses choix.

2. Compréhension des rôles des pédagogues

Les éducatrices occupent une position centrale dans l'accompagnement des enfants au sein de la crèche.



Pour les accompagner d'une manière compétente, elles doivent surtout faire preuve d'observation et de réflexion. Le rôle d'éducatrice-phare prend toute son ampleur dans une telle structure : elle observe les comportements, les relations, les réactions, les interactions... Ce temps d'observation est très important car il permet de se poser les bonnes questions et de proposer les bonnes solutions.

Selon Anne Marie Fontaine⁹, comme elle l'explique dans son livre « L'observation professionnelle des jeunes enfants », l'adulte doit « éclairer le jeu de l'enfant ». Il ne s'agit pas d'intervenir sans cesse, mais bien d'être présent et disponible pour les enfants tout en les laissant libres de leurs jeux.

Elle explique qu'un professionnel assis et éclairant le jeu de l'enfant (et prêt à réagir en cas de besoin), est bien plus efficace en terme d'éducation et d'accompagnement qu'un professionnel qui n'a de cesse de se lever et de s'agiter en passant d'une tâche à une autre.

Éclairer les enfants signifie d'être assis à leur hauteur afin de leur prouver notre présence, de se placer face à eux sans leur tourner le dos, et surtout de leur montrer que l'adulte est avec eux sans avoir à répondre à toutes sortes de sollicitations extérieures.

Par exemple, les enfants sont répartis entre le coin cuisine et le coin outils. L'éducatrice est assise de façon à voir tous les enfants. Si une querelle se déclenche entre L. et S., l'éducatrice observe comment ils peuvent résoudre ce conflit. L. est venue avec le tournevis dans l'espace cuisine, et S. veut lui arracher l'outil des mains afin de la faire repartir dans le coin approprié. L. refuse et se met à hurler. L'éducatrice, voyant que la situation peut dégénérer, leur demande simplement : « Est-ce qu'on fait à manger avec un tournevis ? Où est-ce qu'on range le tournevis ? » Les enfants la regardent, S. montre l'établi à L. qui le rejoint. Chacun retourne dans son espace.

⁹ Formatrice auprès des professionnelles de la petite enfance et ancienne enseignante chercheuse en psychologie de l'enfant à l'Université de Paris X.



Le rôle des éducatrices prend alors toute sa dimension. Observer les enfants est la base de leur accompagnement. Il n'y a qu'ainsi qu'elles pourront leur proposer des activités et des projets adaptés à leurs besoins, leurs capacités et surtout leurs envies.

C'est donc aux professionnelles de penser à l'aménagement d'un espace clairement défini et de mettre à disposition du matériel qui permet à l'enfant de se sentir à l'aise.

En leur montrant comment s'en servir au moins une fois, les éducatrices deviennent un exemple à suivre. Il ne faut pas leur dire comment faire. Il faut leur montrer comment faire, puis les laisser faire. Il en va de même pour le comportement. Si l'on ne veut pas qu'un enfant crie, les modèles que sont les éducatrices ne doivent pas crier non plus.

Au delà du domaine de l'enfant, les éducatrices doivent également être un lien entre la structure et les familles. Se montrant les plus transparentes possible, elles doivent inspirer confiance à des parents angoissés de laisser leur petit à des inconnues. Le travail de coopération commence par la communication qui s'établit entre les deux partis. S'ensuit alors une collaboration entre eux qui peut apporter un sentiment de sécurité à tous.

Pour favoriser la communication, chaque groupe a instauré des feuilles de transmission. Le matin, lors de l'accueil de l'enfant, l'éducatrice prend le temps de discuter avec le parent afin d'avoir les informations concernant la soirée et la nuit. En fin de journée, le processus est répété : les éducatrices expliquent aux parents comment s'est déroulée la journée de leur enfant, comment il a mangé, ce qu'il a joué, ce qu'il a apprécié ou moins aimé.

Enfin, les éducatrices doivent sans cesse se remettre en question. Elles doivent dialoguer entre elles et ne pas rester fermées à de nouvelles idées ou pédagogies. Pour cela, elles doivent toujours se documenter, se renseigner et se former continuellement. Les connaissances acquises, l'esprit d'observation et une grande



empathie font qu'elles essaient de toujours apporter plus à des enfants qui ne cessent de les étonner.

Les moments de pause sont propices à ces échanges. Les pauses sont prises en commun, dans la cuisine du personnel, ce qui facilite la communication. Les éducatrices des deux groupes se rejoignent et peuvent ainsi discuter sur la matinée passée, sur tel ou tel événement, sur tel ou tel enfant. En écoutant les avis et suggestions des autres membres de l'équipe qui y apportent peut-être un regard nouveau, il est possible de trouver des réponses à des éventuelles problématiques.

3. Concept de l'éducation

L'apprentissage des enfants est fondé sur leurs besoins et leurs intérêts. Leur participation est toujours volontaire et les activités doivent se dérouler dans un environnement de confiance. Les enfants apprennent à travers leurs expériences. Ils imitent leur famille, inventent avec les jeux, et découvrent avec des sorties. Le processus d'apprentissage se fait tout au long de la vie, et chacun acquiert des attitudes, des valeurs, des compétences et des savoirs selon ses influences.

C'est pourquoi il est indispensable de proposer des ateliers divers et variés aux enfants afin que leur esprit s'enrichisse de nombreuses découvertes. Cela englobe les arts, la science, la communication, la socialisation, les valeurs, les émotions, le mouvement... Mais cela englobe également la tolérance et l'acceptation, par exemple.

La mixité de cultures, de caractères, de langues sont des atouts qu'il faut développer. Ainsi, c'est dès leur plus jeune âge qu'il faut leur faire découvrir les différences. Le concept de l'éducation en crèche vise non seulement des compétences à acquérir, des besoins à satisfaire, mais aussi une ouverture d'esprit à transmettre.



C'est pourquoi, chaque année, les enfants participent à la journée de l'autisme en avril. Les enfants viennent habillés en bleu, et les éducatrices leur expliquent qu'il est important de faire ça afin de montrer aux autres enfants qui sont malades qu'on pense à eux.

4. Mise en œuvre des principes éducatifs généraux

a. Individualisation et différenciation

Au sein de la crèche, la priorité est donc l'intégration et le bien-être des enfants. Chacun est considéré comme un être unique et compétent, selon son histoire. Cela peut parfois s'avérer compliqué puisque l'enfant se retrouve en collectivité, entouré d'autres enfants tous bien différents de lui. Ce sont les éducatrices qui doivent veiller à ce que chacun trouve sa place et son identité propre.

Le fait d'être une petite structure qui accueille peu d'enfants permet aux éducatrices de prendre du temps pour chaque enfant, de lui accorder de l'attention et passer des moments privilégiés.

b. Diversité

Nous insistons beaucoup sur les valeurs de respect de soi et de respect des autres. Chacun s'enrichit au contact d'un autre. Cela va de l'enfant à l'éducatrice, en passant par le parent. Incluant souvent les familles dans la transmission de leurs connaissances propres, les enfants s'enrichissent de nombreuses découvertes.

En exemple, on peut citer un enfant qui parle une autre langue. Les autres vont se mettre à répéter les mêmes mots que lui afin de se faire comprendre par lui. B. était la plus âgée du groupe. Elle passait sans difficulté d'une langue à une autre afin de parler aux plus petits.



c. Inclusion

Nos différences nous enrichissent et nous rendent plus forts. Chacun trouve sa place au sein de la crèche, au sein du groupe. Nous offrons un accueil de qualité identique pour tous en prenant en compte les singularités et les besoins particuliers de chacun.

L. est une enfant dont les réactions sont parfois proches de celles d'un enfant ayant des troubles autistiques. Elle est accueillie dans le groupe de la même manière que n'importe quel autre enfant ; cependant, une attention toute particulière lui est portée lorsqu'il s'agit de l'aider à s'intégrer. Elle ressent ce besoin de toujours avoir un objet en mains, de se fixer dans le miroir et a du mal à gérer les frustrations. L'équipe essaie donc de respecter cela tout en l'aidant à s'intégrer dans le groupe, en lui proposant une attention plus individuelle.

d. Multilinguisme

Une attention toute particulière est portée aux différentes cultures et donc aux langues de chacun.

Les éducatrices essaient de communiquer dans les langues maternelles des enfants afin que ceux-ci se sentent acceptés et puissent rester les mêmes à travers le changement de décor (passant de la maison à la crèche). En faisant cet effort linguistique, les éducatrices renforcent le sentiment de sécurité des enfants, mais aussi celui des parents qui s'inquiètent des difficultés de communication.

C'est dans ce but que la liberté de communiquer dans leur langue est laissée aux parents et enfants. Dans le cahier de liaison de la mascotte qui voyage chaque week-end chez un enfant différent, les parents écrivent dans leur langue et les éducatrices tentent de comprendre les écrits avec les enfants. Un instant d'échanges et d'apprentissage linguistique s'installe alors entre les différentes nationalités.



5. Caractéristiques de l'éducation non-formelle

Les journées sont organisées de façon structurée et répétitive afin d'offrir des repères aux enfants.

→ Repères spatiaux : l'agencement du mobilier favorise l'exploration, le mouvement et les relations entre enfants. Cet environnement est stable et sert de repère à l'enfant.

→ Repères temporels : le déroulement de la journée est toujours plus ou moins le même (il ne varie que lorsqu'il y a une sortie, par exemple). Grâce à la répétition des actions, dans un ordre fixe, l'enfant peut anticiper ce qu'il va se passer, et cela le rassure.

Les rituels deviennent des habitudes quotidiennes qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe.

→ Repères humains : les très jeunes enfants ont souvent une relation exclusive avec leurs parents. Les habitudes prises avec leurs parents leur procurent une certaine sécurité affective qu'ils vont devoir retrouver en crèche. C'est pour cela qu'ils ont besoin de visages de référence, pour mieux vivre la séparation d'avec leur cocon familial.

Le centre d'intérêt de la crèche est l'enfant dans toute sa complexité, mais dans toute son individualité également. Les éducatrices n'hésiteront pas à passer un moment privilégié avec un enfant qui en fera ressentir le besoin.

Par exemple, K. se met à pleurer lors du goûter : habituellement, elle mange très bien toute seule. Voyant qu'elle a sans doute du mal à exprimer son problème, l'éducatrice s'assoit près d'elle et partage ce moment à table avec elle. La petite se livre alors à son éducatrice et lui fait part du manque subit de sa maman.

L'éducation non-formelle ne prône pas le résultat, mais bel et bien le parcours. L'évolution de l'enfant est le plus important et chacun prend le temps qu'il lui faut



pour acquérir ses compétences. Le rythme individuel est mis à l'honneur. Par exemple :

Pour pouvoir découper une feuille à l'aide de ciseaux, l'enfant doit d'abord toucher la feuille, la froisser puis la déchirer. Ce n'est qu'en comprenant que cette matière peut se fendre, que les ciseaux seront introduits. Après avoir appris à pincer (avec des pinces à linge, par exemple), l'enfant assimilera le bon mouvement pour utiliser des ciseaux.

Étape par étape, sans précipitation, sans compétitivité et sans obligation.

Tout apprentissage passe par le jeu et les éducatrices mettent en place de nombreuses activités pour atteindre ces divers objectifs, aussi infimes soient-ils.

Par exemple, cela peut passer par le jeu libre. Dans l'espace docteur, l'éducatrice leur dit que la poupée est un peu malade. A. lui place alors le thermomètre sous le bras, S. lui donne du sirop et E. écoute son cœur.

Plus techniquement, des activités individuelles sont mises en place. Il a été remarqué que K. éprouve des difficultés à pincer les objets entre son pouce et son index. Un atelier « pinces-à-linges » est alors installé. K. apprend à manipuler les pinces afin de les accrocher sur un dessin. Elle recrée ainsi les cheveux d'un bonhomme grâce aux pinces.

Une fois par mois, les éducatrices du groupe des moyens-grands se réunissent pour établir le planning d'activités du mois suivant. Elles peuvent ainsi identifier les domaines déjà travaillés ou à travailler. Dans le groupe des bébés, cela se fait de façon plus spontanée.

Les enfants restent libres de leurs choix, si une activité ne leur convient pas ou s'ils ne sont simplement pas d'humeur, les jeux libres restent à leur disposition afin de leur apporter toute une gamme d'apprentissages allant du jeu de rôle au jeu de construction.

Leur développement ne peut bien se faire que sur la base du bien-être, et c'est aux éducatrices qu'incombe cette tâche de les encadrer dans la bienveillance.



IV/ Pratique pédagogique

1. Les conditions-cadres des processus éducatifs

« Les enfants se sentent bien quand ils découvrent des choses qui retiennent leur curiosité et leur intérêt et qui peuvent être manipulées et expérimentées – selon leur préférence, leur niveau de développement et leur niveau de connaissances¹⁰. »

a. Les locaux

A la crèche NS Kids, nous disposons de deux secteurs.

Au rez-de-chaussée, nous trouvons le secteur des bébés, avec un espace d'accueil des familles, composé d'un banc et d'un placard pour y ranger les manteaux, les chaussures et les sacs venant de la maison.

Comme expliqué précédemment, il y a une salle à manger, qui sert aussi de salle d'activités, de motricité libre, aux couleurs jaune et vert. Dans cet espace, aucun parc pour les plus petits n'avait été installé à l'ouverture de la crèche en 2019, mais cet aménagement a été réalisé en 2020 avec l'arrivée de tous petits, dont le besoin de sécurité était primordial. Des tapis en mousse y ont été installés ainsi que des coussins, pour favoriser la motricité libre de bébé.

A ce même niveau, nous disposons d'un espace salle de bains pour les changes des bébés, aménagés avec des casiers individuels pour chaque enfant. Les vêtements, doudous et gigoteuses y sont alors stockés.

Le secteur des bébés dispose d'une pièce dortoir pour le repos des enfants, avec des lits à barreaux individuels et nominatifs. L'emplacement des lits a été réfléchi par l'équipe éducative pour offrir les meilleures conditions de sommeil à tous les enfants ; en effet, les enfants qui auront tendance à se réveiller les premiers ou

¹⁰ Van Dieken, 2013, p.26



avec un sommeil léger seront installés dans les lits près de la porte afin de permettre une arrivée plus rapide de l'éducatrice pour la réassurance ou pour lever l'enfant.

Au 1^{er} étage, il y a le secteur des moyens-grands, composé de deux grandes salles. D'un côté, la salle à manger et l'espace jeux libres, séparé d'une barrière, aux couleurs orange, et la salle mauve pour les activités nécessitant plus d'espace pour se mouvoir, qui devient le dortoir au moment de la sieste.

Il y a également au même niveau une salle de bains pour les apprentissages à la propreté et à l'autonomie personnelle avec deux toilettes et des lavabos à la hauteur des enfants ainsi qu'une table de changes pour ceux qui portent encore des couches.

Il y a également un espace d'accueil des familles, avec des bancs, des petits casiers pour les effets personnels.

Cette organisation est une modification de celle pensée à l'ouverture. En effet, il avait été imaginé un groupe de moyens dans la salle orange et un groupe de grands dans la mauve, mais à l'arrivée des enfants et suite aux observations de l'équipe éducative, il a été très vite question d'une restructuration du secteur devenant un seul et même groupe. Les plus jeunes vont tirer bénéfices d'être au contact des plus grands pour favoriser l'imitation dans les apprentissages, et les plus grands vont se sentir valorisés en montrant l'exemple aux plus jeunes. Quant à l'accueil réalisé à l'étage, nous avons proposé cette manière de fonctionner après les restrictions COVID, cela nous paraissait intéressant que le parent puisse accompagner son enfant jusqu'à la salle de jeux plutôt que de le déposer au pied de l'escalier.

Lors de la venue de l'agent régional en septembre 2021, il a été conseillé d'ouvrir davantage la barrière de la salle orange pour permettre la libre circulation dans tout l'espace des moyens-grands – salle orange et salle mauve. L'équipe doit encore réfléchir sur ce point pour le développer davantage. Cette barrière avait été installée initialement pour permettre une meilleure gestion des activités manuelles,



évitant ainsi l'agglutinement de tous les enfants autour de celui qui réalise son bricolage.

Pour le moment, avec la constitution de l'équipe et la réalisation du planning d'activités, nous essayons de proposer des ateliers le matin avec une libre circulation : une activité à table (puzzles, activités manuelles, pâte à modeler, découvertes sensorielles, etc.), une activité au sol permettant de se mouvoir (exploitation du coin lecture, musique, malle de déguisements, motricité, etc.) et la possibilité de jouer dans l'espace « jeux libres » pour développer jeux de faire semblant, d'imitations ou de constructions.

Les différents aménagements prévus dans les deux secteurs répondent aux différents besoins et aux niveaux d'activités des enfants. Nous proposons de ce fait des espaces pour les activités en groupe, les activités individuelles et le repos. La salle mauve nous permet de proposer un espace de motricité aux enfants, ainsi que d'un espace de détente composé de tapis et de coussins.

Afin de maintenir un équilibre entre la diversité de stimuli et le besoin de structure, les pièces ne sont ni trop décorées ni trop stériles. En effet, l'équipe décore en général les espaces d'accueil, mais les affichages dans les secteurs sont sobres. Chez les bébés nous trouveront quelques miroirs et quelques mobiles suspendus, ainsi que des décorations sur les fenêtres, laissant tout de même passer la lumière pour rendre la pièce clarteuse. Chez les moyens-grands, quelques décorations sont accrochées dans l'espace jeux libres, une manière de différencier et de structurer les différents espaces de jeux (des animaux pour le coin « ferme », des voitures en stickers, etc.).

L'espace extérieur, situé à l'arrière de la maison, mesure 88 m². Ce jardin permet aux enfants de jouer librement. On y trouve un potager qui sera cultivé par les enfants, un bac à sable, des ballons et des vélos sont mis à leur disposition. L'aménagement de l'extérieur sera revu en 2022. Ce point a été soulevé par l'agent régional en septembre 2021. Des devis pour une structure avec un toboggan ou balançoire sont en cours, afin de budgétiser les coûts de l'investissement. Cet



aménagement nous semble être primordial, car nous souhaitons offrir d'autres découvertes et expérimentations aux enfants. En attendant ces nouvelles installations, nous pouvons nous rendre dans les parcs avoisinants afin de proposer des espaces de jeux variés aux enfants.

b. Les matériaux de jeux et d'apprentissages

Le choix et l'utilisation du matériel de jeux et d'apprentissages ont un impact important pour la qualité et le progrès éducatif des enfants. Afin de respecter les caractéristiques de l'éducation non-formelle, l'équipe éducative prend en compte, dans le choix du matériel et des jeux, les compétences, les intérêts et les souhaits des enfants, ainsi que leur possibilité de jouer en autonomie.

Chez les bébés, pour permettre la libre utilisation des différents supports de jeux, des étagères avec des boîtes de rangement ont été installées. Les enfants peuvent de ce fait se servir, découvrir, expérimenter en toute liberté. Ils peuvent y trouver des jeux de constructions, des jeux musicaux, des balles, etc. Les livres sont proposés à des moments-clés aux tous petits avec la présence de l'éducatrice pour éviter les destructions. Des catalogues sont disposés à certains moments dans l'espace bébés, ces derniers peuvent tourner les pages, les déchirer, les regarder. A d'autres moments, vous trouverez du scotch collé au sol que les enfants vont alors, sans sollicitations de l'adulte, essayer de gratter et de décoller.

Les tous petits ont besoin de nouveautés continues. Par conséquent afin de solliciter leur curiosité, les éducatrices varient les supports et le matériel de jeux. Une malle « détente et relaxation » est proposée après le repas pour permettre le bien-être et le repos avant la sieste ; elle est composée de lampes diffusant sur le plafond ou les murs, de filaments lumineux, de matériel de massages, etc. Dans la semaine, les enfants pourront avoir accès à la malle de motricité, avec des mousses, un tunnel, des cerceaux, des ballons, des tapis, etc. pour permettre de grimper, escalader, rouler, etc.



Chez les moyens-grands, le développement du matériel et jeux d'apprentissages s'est fait à l'été 2021, avec différents achats et des agencements dans les espaces. En effet, les salles orange et mauve ont été restructurées complètement.

Deux grandes armoires se trouvent dans la salle orange où est rangé du matériel pour les activités de bricolage, mais aussi du matériel pour développer diverses capacités telles que la coordination, la réflexion : des puzzles, des jeux de Memory, des jeux de tris, des graines à transvaser, des jeux en bois, des jeux de société, etc. Deux grandes tables avec des chaises adaptées aux enfants se trouvent au milieu de la pièce. Elles servent également à la prise des repas et des collations.

L'espace « jeux libres » propose aux enfants un coin « dinette, poupées, école » avec un tableau et des craies ; il y a aussi le coin des « constructions » avec des légos, des duplos, des kappas, un établi en bois avec des vis, des boulons, etc. On y trouve également le coin des « voitures et du train ». Puis, l'espace « animaux » avec un tapis sur le thème de la ferme avec différents types d'animaux.

Nous veillons à un apprentissage quant au respect du matériel et du rangement des jouets dans les différents espaces. Puisque cela est tout nouveau, une éducatrice s'installe dans l'espace jeux libres pour solliciter l'enfant et montrer l'exemple. Nous essayons de les rendre responsables du rangement avant l'heure du repas en instaurant un rituel. Les enfants imitent les adultes. Plus tard, des images des jeux pourront être collées sur les boîtes pour faciliter le rangement et donner des repères aux enfants.

La salle mauve nous permet de nous retrouver les matins pour le rituel du « Moien, Moien ». On y trouve des canapés, un tapis, un tableau avec des photos des enfants du groupe et des éducatrices, différents accrochages nous permettant de stimuler la curiosité des enfants (les hiboux des couleurs, le train des lettres, la chenille des chiffres). Il y a le coin réservé aux deux mascottes – Baloo et Nala –, car



les enfants aiment leur dire bonjour le matin. Ils ont donc eux aussi le droit à leur photo pour le rituel du bonjour.

On y trouve la malle à déguisements, le coin lecture (certains livres dans une malle sont en libre accès et d'autres sont posés dans la bibliothèque), un miroir, la malle de psychomotricité, la malle à musique.

A l'heure de la sieste, cette salle se transforme en dortoir. Les éducatrices y installent les petits lits avec doudous, couvertures, tétines si nécessaires et lumières tamisées.

Les enfants apprennent avec tous les sens, en essayant, en imitant, en répétant. Le matériel sensoriel éveille les différents sens de l'enfant et joue un rôle important dans le développement des enfants en bas âge. Il permet d'explorer son sens du toucher, de l'odorat, de la vue, de l'ouïe et du goût. L'environnement réfléchi et adéquat permet la découverte du monde à travers les 5 sens.

c. L'organisation

L'organisation de la journée-type vous a été présentée dans la partie organisationnelle. Nous mettons un point d'honneur sur le fait de donner des points de repères aux enfants au cours de la journée passée à la crèche. Notre organisation s'adapte bien évidemment, et plus spécialement chez les bébés, au rythme individuel de chacun.

Des heures fixes, des rituels et routines procurent un sentiment de sécurité et de stabilité chez l'enfant, et cela permet également d'apprendre à se situer dans le temps, à force de répétitions. Notre organisation a pu nous démontrer qu'un déroulement structuré et réfléchi aide à éviter le stress chez les enfants, notamment pour les plus grands qui n'ont jamais été séparés de papa et maman. Nous l'avons d'ailleurs vécu avec les plus grands de la crèche dès l'ouverture. Le recours à un emploi du temps imagé avait même été pensé pour les aider à visualiser le temps qui passe et le moment où l'enfant va retrouver ses parents.



Chez les bébés, une trame est pensée mais les éducatrices adaptent les activités prévues en fonction des différents besoins des enfants le jour même. Ce qui était initialement prévu peut être tout à fait remplacé par une autre activité qui répondra davantage aux besoins du jour de chacun. Le rythme biologique de chaque enfant de ce groupe joue un rôle primordial. Une « trame » pour les levers, les goûters, les changes, les repas, est pensée pour permettre d'avoir une base de travail, mais chaque enfant est considéré individuellement et ce sont aux éducatrices de s'adapter. En accord avec les parents, et en collaboration avec eux, petit à petit, on tente de trouver le bon rythme de chacun.

Chez les moyens-grands, le déroulement de la journée est expliqué et connu des enfants ainsi que des parents.

On se retrouve tous pour une petite collation à 9h, après l'arrivée de tous les enfants du groupe. Ceux qui ont eu besoin d'être recouchés à leur arrivée sont levés et changés, pour ceux arrivés plus tardivement, les changes et le passage aux toilettes se font après la collation. Puis, nous poursuivons la matinée par un rituel du « Moien, Moien », avec un tableau de photos pour connaître les présents et les absents du jour aussi bien chez les enfants que chez les éducatrices, et arrive le moment des comptines et chants à gestes, en français, en luxembourgeois, en portugais et autres langues selon les connaissances de chacun.

Les enfants sont ensuite invités à rejoindre l'espace des jeux libres, le temps de l'installation des différentes activités et ateliers du jour. Un planning est rédigé en équipe et essaie de suivre un fil conducteur ainsi que les fêtes du calendrier. Les éducatrices essaient le plus possible de proposer une palette d'activités en variant les supports, telles que cuisine, activités manuelles, sorties extérieures, poneys, musique avec notre partenaire Echo Lali, lecture d'histoires, motricité, puzzles, expérimentations diverses, manipulations, etc.

Nous devons être davantage dans la libre circulation entre les différents ateliers et nos prochaines organisations iront dans ce sens, pour permettre le choix et l'autonomie de déplacement, sur base de volontariat.



L'enfant reste maître de ses choix ; les activités sont proposées et non imposées. Par le passé, nous avons tout de même pu observer que certains enfants disent non à tout, et ne se permettent pas d'expérimenter, nous tentons donc par des petits détours de les faire venir à nous, même 5 minutes.

Au moment du repas, nous avons imaginé un menu imagé que nous réalisons avec les enfants. Les aliments présents au repas sont présentés aux enfants et le nom est donné dans les langues du pays – français et luxembourgeois. Le repas se déroule en « deux temps » : nous privilégions énormément l'autonomie. L'enfant apprend à faire seul et aime ce sentiment. Nous les laissons manger à leur rythme, faire le choix de commencer par les légumes ou la viande. Nous essayons de leur demander de goûter à tout, le plus souvent possible, en demandant de goûter « un » morceau, pour favoriser la diversification alimentaire. Puis, dans un deuxième temps, les éducatrices se déplacent à côté des enfants ayant besoin d'un peu d'aide pour pousser les derniers aliments sur la cuillère.

Les enfants savent qu'après le repas, nous allons chercher les boîtes pour ranger les vêtements avant d'aller à la sieste. Les changes sont de nouveau réalisés et le brossage des dents est effectué. C'est un moment d'apprentissage important pour les enfants car nous les incitons à faire seuls et ils sont fiers une fois le brossage fini.

Nous avons décidé d'instaurer un temps de sieste de 13h à 15h – 15h30 maximum - pour continuer de donner un rythme aux plus grands. Cela les habitue progressivement au passage à l'école. Avant de se coucher, nous avons instauré un petit temps de lecture d'histoire afin de digérer un peu avant d'aller dormir.

Au lever de sieste, un goûter est ensuite proposé à tout le monde. Le choix est également présent : régulièrement, l'éducatrice peut proposer deux sortes de biscuits ou un biscuit ou un yaourt et l'enfant peut choisir ce qui lui ferait plaisir.



Le jeu libre est ensuite proposé aux enfants pour la fin de journée jusqu'à l'arrivée des parents. C'est le moment aussi de pouvoir s'asseoir à table pour faire un coloriage calmement ou jouer avec la pâte à modeler en toute autonomie.

d. L'environnement (d'apprentissage) social

Tous les moments de la journée sont propices à l'apprentissage social. En jeu libre, l'enfant fait preuve d'imagination et se socialise avec les autres enfants. Ils déterminent qui joue le rôle de la maman ou du papa quand ils jouent à la poupée, par exemple. Ils décident qui est le malade et qui est le docteur. Ils imitent l'adulte et ils s'imitent mutuellement. Ils discutent, ils s'expliquent, ils essaient de comprendre l'avis de l'autre. Toutes ces occasions permettent le développement dit social de l'enfant.

Le multilinguisme fait partie intégrante de cet apprentissage social des enfants ; en effet, nous entendons des enfants échanger entre eux en français, mais surtout en portugais. Nous avons eu l'occasion d'avoir aussi des échanges franco-portugais-luxembourgeois, assez drôles, car l'enfant luxembourgeois tente de reprendre des mots en portugais ou en français, et vice-versa pour les enfants franco portugais s'exprimant en luxembourgeois. Le multilinguisme est partout.

2. Mise en pratique des champs d'action de l'éducation non-formelle

Toute structure de l'éducation non-formelle doit pouvoir proposer une large palette de domaines, car chaque enfant a des besoins et des capacités variés. Le cadre de référence prévoit **6 champs d'action**, des domaines dans lesquels l'enfant acquiert de l'expérience et peut élargir ses connaissances :



a. Langue, communication et médias

Dans notre crèche, nous remarquons que le champ d'action primordial dans notre pratique reste bien évidemment le langage, la communication et les médias.

Au quotidien, l'équipe éducative doit porter une attention particulière aux mots parce qu'ils sont la base de tout échange. En effet, ils servent en premier lieu pour transmettre des informations et communiquer avec les parents concernant l'enfant, ses besoins, ses émotions, son état du jour, ses activités, ses progrès, ses difficultés, les futurs projets, etc.

Le langage sert également à la communication au sein même des secteurs entre adultes, entre adultes et enfants. Toute la journée, chacun est dans un bain de langage au sein de la crèche. Nos aménagements intérieurs et extérieurs permettent de s'asseoir en petits groupes pour discuter, comme par exemple notre coin accueil dans la salle mauve. Les différents supports de jeux proposés dans les secteurs, notamment chez les plus grands, incitent à parler et à communiquer en réalisant des jeux de rôles, des jeux d'imitations ou de faire-semblant. Notre malle à déguisements avait été pensée dans ce sens également. Elle est à ce jour peu utilisée mais l'équipe s'interroge sur la manière de la présenter davantage aux enfants, tout en ayant recours à l'utilisation du miroir qui est très intéressant dans ce type d'approche. Le langage est également véhiculé par les lectures d'histoires ou par les comptines écoutées. C'est à la crèche que les enfants peuvent faire leurs premières traces, leurs premiers découpages, être baignés dans les mots, les lettres, les chiffres, les couleurs.

Les communications verbales et écrites font partie intégrante du travail avec la petite enfance. En effet, les éducatrices se doivent de renseigner les transmissions nécessaires au suivi de chacun, mais se doivent également de noter d'éventuelles observations de terrain et de réflexions, qui seront discutées en réunion d'équipe.



A travers ce champ d'action, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a décidé d'y inclure le plurilinguisme. Il nous faut en effet tirer profit de la société multiculturelle que nous offre le Grand-Duché du Luxembourg. Le but n'est pas de participer à la construction de l'identité des enfants en faisant table rase de qui ils sont. On ne vise pas à éduquer les enfants de demain selon un moule prédéfini. Il s'agit plutôt de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples.

b. Emotions et relations sociales

A travers les expériences et relations sociales, l'enfant, dès la naissance, développe ses émotions, sa confiance en soi et en autrui, et son assurance, qui deviennent des éléments de son identité. Dès tout petit, l'enfant dispose d'un répertoire d'émotions primaires, telles que la joie, la colère, la tristesse, etc. à quoi va s'ajouter plus tard d'autres types d'émotions comme la jalousie, la fierté, la compassion, etc. Au quotidien, les personnes de référence – parents et éducatrices – doivent permettre à l'enfant de comprendre ce qu'il se joue dans ses relations et interactions sociales, en fonction des différentes émotions ressenties et doivent l'aider à mettre parfois en mots les sentiments du moment. L'enfant va de ce fait apprendre à accepter ses sentiments, à les contrôler parfois ou à les réguler dans ses rapports avec les autres.

Nous avons par exemple chez les bébés un enfant qui lève souvent la main sur les autres enfants, lorsqu'il n'a pas l'objet convoité. Il peut également mordre quant il est vraiment en colère. Nous lui montrons d'abord que nous ne sommes pas d'accord avec un tel comportement et nous essayons le plus souvent possible de mettre des mots sur ce qu'il peut ressentir en émettant des hypothèses de lecture. La verbalisation reste un moyen intéressant si l'enfant peut signer ou exprimer verbalement l'émotion ressentie, par imitation d'abord, puis de manière autonome ensuite.



Les relations avec autrui se font essentiellement à travers le jeu libre dans notre crèche, mais nous axons également nos activités pour favoriser les interactions bienveillantes entre les enfants. Ces derniers vont par ce biais apprendre à attendre leur tour, apprendre le tour de rôle, apprendre à prêter, etc. Ils vont pouvoir également s'imiter entre eux et ainsi faire de nouvelles acquisitions en matière d'émotions et de relations sociales.

Nous essayons, notamment chez les plus grands, de nommer en chanson l'émotion du jour lors du « Moien, Moien ». En effet, les éducatrices observent l'enfant à son arrivée ou grâce aux transmissions échangées avec le parent, nous pouvons dire dans la chanson que « A. est en colère », ou « K. est contente », ou bien encore que « L. est fatigué ». Ces émotions sont accompagnées d'une expression faciale et du geste correspondant, que l'enfant reprend par imitation ; par cet apprentissage, il pourra lorsqu'il sera confronté à une émotion, reproduire la mimique ou le geste pour l'exprimer à l'adulte.

c. Valeurs, participation et démocratie

Les institutions de l'éducation non-formelle permettent aux enfants de vivre leurs premières expériences de cohabitation au sein d'un groupe et ainsi les éducateurs participent au développement des valeurs fondamentales de la société.

C'est à travers nos conditions d'accueil et les activités proposées quotidiennement aux enfants accueillis que nous allons apprendre à se dire bonjour, dire merci, faire des demandes, exprimer ses besoins et ses envies, apprendre la compassion, le respect, la tolérance, etc., autant de valeurs nécessaires à la vie en société.

La barrière de la langue ne nous permet pas toujours de faire participer les enfants dans les choix d'aménagement d'un espace, par exemple. Ce sont grâce à nos observations de terrain au moment des phases de jeux libre par exemple, que



nous avons tout de même tenté de répondre au mieux aux besoins et souhaits des enfants lors de la restructuration des espaces de la crèche.

En effet, prenons l'exemple du groupe des moyens-grands, avant la restructuration de la salle « jeux libres » : nous observions des enfants qui s'ennuyaient, ils avaient tendance à lancer les jeux à travers la pièce, à vider les bacs, à marcher sur les jeux, à crier, à se disputer le même jeu, etc.

Après la restructuration et la définition d'espaces fonctionnels, les enfants sont beaucoup plus calmes, ils se retrouvent dans les petits espaces bien séparés, soit seul, soit en groupe, pour jouer et utiliser les jeux proposés convenablement. Nous constatons une diminution des casses et un niveau sonore beaucoup plus bas. Les enfants semblent avoir compris que les jeux restent dans les différents espaces. Mais, encore en observant l'enfant dans ce nouvel aménagement, nous pouvons prévoir des modifications de rangement : par exemple, la malle du vétérinaire est utilisée dans le coin des animaux, alors que nous l'avions prévu avec les poupées.

Les nouveaux aménagements permettent aux enfants de choisir et de jouer de manière autonome. La diversification du matériel permet d'acquérir et de consolider les compétences de négociation et de résolution des conflits. Les règles du groupe sont connues des enfants et des parents ; notre organisation de la journée repose sur des règles simples, concises et claires et nous souhaitons favoriser la libre participation dans les activités. L'enfant va ainsi se sentir acteur de ses propres choix.

d. Esthétique, créativité et art

A la crèche, nous favorisons les activités créatives et manuelles. Nous réalisons chaque mois un planning d'activités, incluant les activités de type bricolages. Nous aimons proposer des bricolages en lien avec le calendrier annuel (Halloween, Noël, Pâques, etc.). Il nous semble intéressant de développer et favoriser le plaisir de créer, d'être créatif, en expérimentant de nombreuses formes d'expressions créatives et artistiques. Par exemple, nous avons proposé de peindre

Page 69 sur 101



avec une fourchette pour faire les pics du hérisson ou avec un ballon de baudruche gonflé. Nous proposons souvent des activités de collage, avec du papier crépon, du papier à bulles, du papier journal, etc. Nous mettons un point d'honneur à accrocher dans les espaces d'accueil des familles les différentes réalisations des enfants, qui sont fiers de les montrer le soir à leurs parents.

La créativité s'exprime aussi grâce à la pâte à modeler que l'on donne aux enfants qui le désirent.

L'art s'exprime également en musique, à travers les rythmes et la danse. Deux lundis par mois, nous avons la chance d'avoir notre musicien et chanteur pour enfants, David, qui vient réaliser une séance de musique à la crèche.

e. Mouvement, conscience corporelle et santé

Un autre champ d'action est mis en avant dans notre structure. Il s'agit du mouvement, de la conscience corporelle, la santé et le bien-être. Le corps de l'enfant est toujours en mouvement, à différents moments de la journée (lors des changes, lors des déplacements dans la crèche, lors des jeux extérieurs, en sorties) et dans des activités de motricité. Il est important de multiplier les expériences motrices et sensorielles dès le plus jeune âge. Chez les bébés, des panneaux sensoriels sont disposés sur le sol et l'enfant, pieds nus ou en chaussettes, peut aller librement marcher dessus et expérimenter les différentes sensations. Toutes ces expérimentations sensorielles aident au développement du schéma corporel et aux perceptions proprioceptives.

Un environnement bien préparé crée suffisamment d'espaces pour que l'enfant puisse expérimenter et élargir ses capacités acquises sans danger, à son rythme. Ce faisant l'enfant va développer sa coordination, sa souplesse, son endurance, sa force mais aussi développer sa propre représentation du corps et la capacité à s'orienter dans l'espace. En vivant ces expériences de façon autonome, l'enfant développe sa confiance en soi. L'éducatrice reste présente pour encourager



les essais, soutenir si besoin et faire des propositions de déplacements que l'enfant pourra reproduire.

Une attention particulière est réservée aux soins hygiéniques et activités routinières. L'éducatrice prend le temps de réaliser les changes, elle accorde une attention individuelle à chaque enfant. L'accompagnement dans l'apprentissage à la propreté prend du temps et demande également une attention individuelle.

Il est important également que les enfants puissent prendre des repas dans la joie et la bonne humeur lorsqu'ils sont à la crèche. Les repas sont des points fixes importants dans une journée. C'est un moment où les enfants vont pouvoir échanger entre eux. Nous essayons d'instaurer une atmosphère détendue et calme pour que chacun se sente bien et prenne du plaisir à partager ce moment.

Dans le groupe des bébés, nous privilégions l'individualité : une éducatrice s'occupe d'un enfant. Il est important notamment chez les plus petits de prendre le temps.

Pour les plus grands, nous avons opté pour une petite table et une éducatrice s'occupe, par exemple, de deux ou trois enfants. Cela leur permet d'apprendre quelques règles, qui seront reprises dans le groupe des moyens-grands. D'ailleurs, dans ce groupe, les enfants sont assis à une grande table sur des chaises adaptées à leur taille. Ils ont des couverts, une assiette et un gobelet de couleurs et en plastique. Certaines éducatrices mangent avec les enfants à table, ce qui rend plus convivial le repas. Les éducatrices favorisent l'autonomie à table. On leur demande de goûter un morceau afin que l'enfant puisse ensuite affirmer ses goûts et préférences alimentaires. Les règles sont connues des enfants et chacun joue le jeu.

A l'ouverture en 2019, le groupe des moyens-grands était essentiellement constitué d'enfants âgés entre 3 et 4 ans, nous avons donc proposé aux enfants de mettre la table avec des supports « sets de table » plastifiés, et favoriser le débarrassage. Mais, à ce jour, le groupe est composé essentiellement d'enfants âgés de 2-3 ans et nous ne trouvons plus cette initiative adaptée. Nous allons d'abord leur



laisser le temps de s'adapter à ce nouvel environnement pour ensuite leur reproposer de mettre la table et de la débarrasser.

f. Sciences et technique

A la crèche, les enfants sont amenés à aller chercher, explorer, découvrir la nature, notamment quand arrive l'automne. En effet, un projet complet a été mené aussi bien chez les bébés que chez les grands. Dans un premier temps, les enfants sont allés à la recherche de feuilles mortes de différentes couleurs, de mousse, de branches, de marrons, de glands, de pommes de pins. Ils ont senti, touché, regardé. Les plus petits ont ensuite, avec les feuilles, laissé des empreintes de couleurs automnales et les plus grands ont réalisé un collage (les feuilles servant de cheveux à leur bonhomme). Nous sommes assez tourné vers la nature et sa découverte : les graines, les fleurs, les plantations, les légumes, autant de thèmes qui ont ou seront abordés à la crèche. Nous allons volontiers dans la neige ou ramasser des fleurs aux beaux jours.

Quant à la partie « expériences techniques », nous avons fabriqué une potion magique de la sorcière pour Halloween en 2020 en mélangeant du vinaigre avec du bicarbonate. Mais nous sommes conscients que nos propositions sont assez faibles à ce jour et il nous faudra innover dans ce domaine afin d'offrir différentes expériences aux enfants.

En y réfléchissant, nous constatons que les champs d'action peuvent souvent être utilisés simultanément pour répondre aux différents besoins des enfants.

Pour conclure, nous pouvons noter que ces derniers mois nous avons davantage privilégié le langage, la communication et le multilinguisme en faisant participer les parents dans nos projets, mais également l'art et le développement créatif. Les autres items devront être nettement plus développés dans les prochains projets éducatifs.



3. Accompagnement des transitions

a. Phase de familiarisation

Quand un enfant arrive dans notre crèche, c'est souvent la première fois qu'il est séparé de ses parents pour une durée aussi longue. Il se retrouve confronté à de nouveaux locaux, de nouveaux visages avec qui il va devoir passer du temps (éducatrice référente dans un premier temps, puis le reste de l'équipe, d'autres enfants), et une journée structurée selon un autre rythme qui diffère de la maison.

C'est pourquoi nous sommes soucieux de proposer une phase de familiarisation rimant avec douceur et temps, en étroite collaboration avec les parents. En effet, il s'agit d'une nouvelle étape pour toute la famille. Pendant cette phase, l'enfant apprend à se détacher de ses parents et à créer du lien avec une personne de référence.

Grâce à une familiarisation bienveillante, l'enfant apprend à se sentir bien dans son nouvel environnement, ce qui permet de limiter les angoisses liées aux situations de séparation.

Notre concept d'adaptation est basé sur le « **modèle berlinois** », qui prévoit 4 étapes dans la phase d'adaptation :

- la **phase fondamentale** avec présence d'un parent comme « refuge et sécurité » pour l'enfant,
- la **phase de séparation** où la durée de séparation est augmentée progressivement,
- la **phase de stabilisation** pendant laquelle l'enfant reste de plus en plus longtemps seul
- la **phase finale**, où l'enfant est officiellement seul à la crèche.



La phase de familiarisation permet d'augmenter progressivement le temps de présence de l'enfant en fonction de ses besoins, jusqu'à atteindre la durée journalière d'accueil souhaitée.

En règle générale, l'adaptation dans notre crèche se déroule sur une semaine, mais nous adaptons bien évidemment ce temps d'adaptation aux besoins et ressentis de l'enfant et de la famille.

Si nous voyons que tout se passe bien, nous rassurons la famille et l'encourageons à commencer le temps de présence en crèche selon ses horaires de base.

Mais si nous voyons que l'enfant ou sa famille éprouve des difficultés à être en collectivité, nous pouvons proposer de prolonger l'adaptation. Effectivement, lorsque nous constatons un grand nombre de pleurs sur la journée, des repas difficiles où l'enfant ne mange presque rien et un sommeil chamboulé, nous échangeons avec la famille pour peut-être réduire si possible le temps de présence sur la journée et poursuivre un rythme progressif. Nous avons eu le cas récemment avec une petite fille de 9 mois, qui n'avait jamais été séparée de papa et de maman : la phase d'adaptation s'est déroulée selon les différentes phases progressives, puis nous avons vu avec maman qui n'avait pas encore repris le travail de venir rechercher sa fille encore vers 15h, puis d'augmenter progressivement le temps à la crèche.

Pour répondre aux besoins des enfants et des parents pendant la phase de familiarisation, il est important de pouvoir créer un lien avec l'enfant et lui permettre de se sentir en sécurité, mais également d'instaurer un climat de confiance avec les parents. C'est pourquoi nous misons sur la présence d'une éducatrice référente qui va être dans un premier temps la personne repère lors de la séparation avec les parents.



Voici comment se passe notre phase d'adaptation :

- **Au préalable**, les parents visitent la crèche avec la directrice lors de l'inscription, avec la présence de l'enfant. Lors de cet échange, la directrice récolte des informations concernant l'enfant accueilli et sa famille, telles que la ou les langues parlées à domicile, les horaires de présence, les particularités médicales éventuelles, quelques petites anecdotes que les parents confient. Ces informations sont transmises à l'équipe et plus particulièrement à l'éducatrice référente du secteur concerné afin de préparer au mieux la phase d'adaptation de l'enfant, qui aura été expliquée et définie avec les parents.

- **1^{er} jour** : rencontre avec l'enfant et sa famille dans le secteur concerné pour parler de l'enfant. Une fiche de renseignements est réalisée en présence du parent, afin d'y noter les habitudes alimentaires, le rythme de sommeil, les questions relatives à la santé, les besoins divers de l'enfant, les jeux favoris, les souhaits et questionnements des parents concernant l'accueil de leur enfant, etc. Une journée-type est expliquée aux parents présents dans le secteur. L'enfant peut aller à la découverte des autres enfants, des jeux, des éducatrices présentes. Lors de cet échange, la prise de notes est importante pour partager les informations à l'équipe. L'échange d'informations avec les parents est essentiel, voire même indispensable. En effet, ces derniers sont les experts de leur enfant. L'entretien approfondi permet d'évoquer les préférences et les habitudes de l'enfant. Cet échange aide la nouvelle personne de référence à répondre au mieux aux besoins de l'enfant (exemple : dormir sur le côté, doudou, utilisation de lingettes, etc.) . Le parent reste environ 1h avec l'enfant.

- **2^e jour** : Le parent reste 30 minutes dans le secteur avec l'enfant, puis l'enfant reste seul pendant 30 minutes. Ce temps s'adapte aux besoins de l'enfant.

- **3^e jour** : L'enfant reste pendant 2h seul.



- **4^e jour** : L'enfant participe au moment du repas afin que les éducatrices puissent voir comment l'enfant réagit en présence de nouvelles personnes.

- **5^e jour** : L'enfant passe la matinée, le repas et nous incluons le temps de sieste à la phase d'adaptation. Le parent vient rechercher l'enfant plus ou moins vers 15h.

Nous avons également réfléchi à une **phase de transition** lorsque l'enfant quitte le groupe des bébés pour se rendre dans le groupe des moyens-grands. La transition doit également se faire en douceur car le rythme est différent entre les deux groupes et les habitudes sont modifiées. Un planning d'adaptation est réalisé par les référentes des deux secteurs, puis celui-ci est proposé à la directrice pour validation, pour être ensuite transmis aux familles.

Nous proposons également aux parents de visiter le secteur des moyens-grands, de rencontrer l'équipe et l'éducatrice référente du secteur afin que l'organisation et les habitudes soient expliquées.

Dans notre crèche, la population majoritairement accueillie est d'origine portugaise pour l'heure ; par conséquent, nous avons la chance de pouvoir les accueillir dans leur langue maternelle et de pouvoir leur donner le maximum de renseignements en portugais. Puis, les autres échanges se font en français qui est la langue la plus communément parlée dans nos locaux par l'équipe. Les mots utilisés sont des mots simples pour faciliter la compréhension de tous. Nous avons eu dans le passé recours aussi à l'écrit notamment pour les explications avec des heures à donner. Tout le monde essaie de se faire comprendre par différents moyens. Nous sommes toutes et tous tolérants face à la diversité culturelle et linguistique, car nous souhaitons mettre en confiance les parents et leur enfant.



b. Transition de la structure de l'éducation non-formelle à l'école

Nous avons imaginé pouvoir accompagner l'enfant, qui quitte la crèche dans sa nouvelle école, afin de lui faire visiter par exemple les locaux, lui présenter sa ou son enseignant(e). La transition entre la crèche et l'école doit pouvoir se faire également dans le respect des besoins de l'enfant.

A ce jour, nous n'avons pas eu de transition vers l'école à réaliser. Les enfants qui ont quitté la crèche se sont rendus dans des écoles en France par exemple ou dans une autre commune que Belvaux et les accompagnements ont été réalisés par les familles.

VI/ Développement des compétences langagières

Le ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a informé de la mise en place d'une loi en 2017, concernant l'éducation plurilingue dans les crèches du pays. Claude Meisch, ministre, a lancé « ce projet est celui qui aura l'impact le plus durable sur le système éducatif. [...] Le programme d'éducation plurilingue répond à un besoin concret dans notre pays multiculturel et multilingue : il apporte une réponse cohérente à la nécessité de promouvoir les langues et la communication orale dès la petite enfance. [...] Le concept est clair : ***il s'agit de faire entendre aux enfants d'aujourd'hui les langues qu'ils parleront demain.*** »

En vertu de cette loi, entrée en vigueur en octobre 2017, la crèche, prestataire du Chèque-Service Accueil, a pour obligation de participer au programme d'éducation plurilingue établie par le ministère, au profit des enfants jusqu'à 4 ans, à raison de 20 heures gratuites par semaine, pour garantir l'équité des chances.



Ce concept plurilingue comprend une familiarisation avec le luxembourgeois, la mise en contact naturelle avec le français, la valorisation des langues parlées en famille en associant les parents et l'intégration de chaque crèche dans le tissu culturel, social et éducatif local.

1. Description des conditions de départ locales

La crèche se trouve à Belvaux, dans la commune de Sanem, située dans le sud du Grand-Duché du Luxembourg. Cette localité est la plus peuplée de la commune et nécessite donc plusieurs infrastructures (écoles, crèches, etc.). Les habitants de la commune sont majoritairement luxembourgeois, mais 36 % de la population sont issus de plus de cent pays différents. De ce fait, la crèche doit être multilingue pour pouvoir faciliter les échanges avec les parents et les enfants accueillis.

A leur arrivée à la crèche, la plupart des enfants n'a entendu parler que la ou les langues maternelles. L'apprentissage linguistique demande du temps, mais l'enfant en bas âge a une grande capacité à apprendre, à se familiariser avec de nouvelles langues et cela facilitera l'apprentissage d'autres langues dans le futur. Notre objectif sera donc de les familiariser avec le luxembourgeois, langue officielle du pays, ainsi qu'avec le français qui fait partie de la réalité linguistique et scolaire du pays.

Les membres du personnel de la crèche ont des connaissances linguistiques différentes.

En effet, Sandra Cristina De Oliveira Fernandes, directrice et éducatrice spécialisée de formation depuis 2011, possède la double nationalité (luxembourgeoise et portugaise) et la connaissance de six langues (luxembourgeois, français, portugais, anglais, allemand et espagnol) est un réel atout pour communiquer au quotidien avec les parents issus de différentes nationalités et de rassurer et favoriser l'adaptation des enfants accueillis. En mai 2021, elle a participé à la formation de référent pédagogique.



Quant aux membres de l'équipe, le plurilinguisme y est favorisé, en plus du côté pluridisciplinaire. En effet, nous avons majoritairement des éducatrices qui ont pour langue maternelle le français, nous avons également du personnel parlant luxembourgeois ainsi que des éducatrices pouvant s'exprimer sans difficultés en portugais. Certaines langues pourraient être exploitées le jour où il sera nécessaire, telles que l'anglais, l'allemand ou bien encore l'espagnol.

2. Education linguistique intégrée au quotidien et suivant les principes de l'éducation non formelle

L'éducation linguistique est intégrée dans le fonctionnement quotidien de la crèche et cela respecte les principes de l'éducation non-formelle prévue par le ministère. Le contact avec les langues du pays se fait de façon ludique dans le vécu du quotidien, afin que les apprentissages se fassent sans contrainte et naturellement.

A noter qu'à la crèche, le français est la langue la plus parlée tout au long de la journée car le personnel encadrant est majoritairement originaire de France. Mais nous observons une réelle volonté de la part des éducatrices d'acquérir de nouvelles compétences linguistiques et d'apprendre des mots-clés afin de prendre en charge convenablement les enfants issus d'autres origines culturelles, entraînant de ce fait une différence linguistique.

En effet, ces mots-clés dans la langue maternelle permettent à l'enfant, nouvellement arrivé en crèche et ne parlant ni le luxembourgeois ni le français, de continuer à se sentir en sécurité à travers l'ouïe. Nous avons observé par exemple cela avec une fillette d'origine portugaise qui pleurait beaucoup à son arrivée et a immédiatement appelé Sandra « Tia » (tata) car elle lui parlait en portugais pour calmer ses pleurs.



Le luxembourgeois est également véhiculé par les personnes le parlant. Nous essayons de répéter les consignes dans les deux langues le plus souvent possible et d'instaurer des rituels dans la journée, comme par exemple nous souhaitons un « Gudden Appetit » aux enfants et les encourageons à répondre « Merci Glaischfalls. »

Chaque nouvelle journée commence de la même manière. Une fois la répartition dans les secteurs, le rituel du bonjour est réalisée dans le groupe des moyens-grands par les professionnels. Un tableau avec les photos des enfants et des éducatrices est montré et nous chantons dans les deux langues pour se dire bonjour. L'éducateur chante « Moien Moien [prénom de l'enfant] bass du do ? » et les enfants se déplacent à l'annonce de leur prénom pour venir accrocher leur photo une fois qu'ils ont répondu « Jo jo, guck hai, ech sinn do ! ». Une deuxième chanson « Bonjour [prénom de l'enfant] Bonjour ... ça fait un bon bout ... la joie de te voir ... » est réalisée en français.

La nouvelle structuration des espaces dans le groupe des moyens-grands (exemple : coin cuisine et poupées, coin constructions, coin animaux, coin activités manuelles, etc.) permet aux éducatrices et aux enfants d'entrer en relation entre eux, soit en petits groupes, soit en groupe complet ou soit de manière individuelle. Les éducatrices adaptent leur discours et la langue utilisée en fonction des observations de terrain. En effet, le degré de compréhension et le niveau de chaque enfant sont respectés.

« Les adultes sont à la disposition des enfants en tant que modèles linguistiques compétents et interlocuteurs intéressés et font preuve à leur égard d'une attitude de dialogue ouverte [...] il n'est pas suffisant que les enfants entendent les adultes parler, c'est-à-dire qu'on parle en leur présence, il faut au contraire parler avec eux. »



Des moments de lecture d'histoires sont prévus dans l'organisation de la journée. Un espace est prévu pour cela et le calme permet une meilleure concentration et une assimilation naturelle des langues véhiculées. Les lectures se font principalement en français. Nous avons diversifié les lectures en proposant des livres dans les autres langues véhiculées à la crèche.

Une collaboration nouvelle avec la médiathèque de Differdange nous permettra d'atteindre cet objectif. Il sera également intéressant, dans le meilleur des cas possibles, de prévoir une collaboration future avec les parents afin d'organiser des moments de lectures culturelles dans d'autres langues, le cas échéant. Autant de projets favoriseront l'éducation plurilingue et la curiosité des enfants pour d'autres cultures. Tout cela tarde à être mis en place à cause des restrictions liées au COVID-19.

Le repas est un moment relativement convivial où enfants et éducatrices partagent et communiquent en utilisant le vocabulaire de l'alimentation. C'est le moment où chacun donne le nom dans la langue qu'il parle. Nous avons instauré un imagier pour expliquer le repas : nous essayons de donner le nom de chaque aliment dans les différentes langues et souvent les enfants répètent les mots, ce qui les aide indirectement à apprendre de nouveaux mots.

« L'éducation linguistique n'est ainsi pas une offre supplémentaire, mais fait partie intégrante du quotidien pédagogique ».

En tant qu'éducateurs, il nous faut donc véhiculer le plaisir de parler et d'échanger autour du jeu et des rituels. Tous nos actes au quotidien sont accompagnés par des messages verbaux ; il est donc important de décrire les situations, raconter, expliquer ce qu'on attend des enfants, ce qui est autorisé ou non.



Depuis mars 2021, l'équipe éducative a suivi la formation de la Langue Signée. Les signes apportent un plus pour communiquer avec les enfants et ils sont toujours associés à la parole. L'équipe donne toujours le mot en français, mais pour aider l'enfant à faire du lien, le mot dans la langue maternelle ou en luxembourgeois est ajouté lors de la répétition du signe.

3. Initiation au luxembourgeois et au français

Le luxembourgeois et le français sont véhiculés le plus possible tout au long de la journée, selon les connaissances linguistiques des éducatrices qui prennent en charge les groupes ; d'autres langues sont également utilisées comme par exemple le portugais, compte tenu de la population massivement accueillie.

Petit à petit, les enfants passent d'une langue à l'autre en imitant les adultes. En effet, ils reprennent les mots et expressions utilisées par les éducatrices au quotidien. Les enfants d'origine luxembourgeoise osent répéter des mots en français ou en portugais par exemple, même constat pour les enfants parlant portugais à la maison qui osent reprendre des expressions luxembourgeoises et françaises.

Cela se fait naturellement avec le sourire et la bienveillance des encadrants ; par conséquent les sentiments de valorisation, de confiance et d'estime de soi sont autant d'ingrédients pour voir émerger les apprentissages linguistiques chez les enfants. Cela se fait dans un cadre sécurisant pour tout le monde.

De plus, comme expliqué précédemment, les signes réalisés par les professionnels aident à véhiculer les différentes langues et donnent un outil supplémentaire pour communiquer avec les enfants, qui imitent l'adulte.

Lors du rituel du matin, les éducatrices utilisent les différentes langues en proposant diverses chansons et comptines (en français, luxembourgeois mais également en allemand ou portugais), avec ou sans gestes associés. Les enfants sont curieux et sensibles à ces différentes mélodies linguistiques et à notre gestuelle.



Un projet sur l'apprentissage du schéma corporel, repris dans le Journal de Bord, a été mené à la crèche en fin d'année 2019. Différents ateliers ont été proposés aux enfants et les deux langues ont été utilisées simultanément pour enrichir le vocabulaire. Une liste de mots avait été accrochée dans la salle d'activités afin que chaque éducateur puisse s'en servir et transmettre les bons mots. La prononciation avait été travaillée en amont par les éducateurs.

Les personnes parlant le luxembourgeois essaient le plus souvent possible, et ce à différents moments de la journée, de véhiculer le luxembourgeois. Par exemple au moment des changes, nous entendrons des « viens changer la pampy », aux repas, nous pourrions solliciter le « wann ech gelift », au moment de se dire aurevoir il y aura « ädi, bis muer », etc.

L'initiation et la proposition des différentes langues se fait également au travers de nos deux mascottes.

Nous avons en effet Baloo, le gentil hibou, qui participe aux activités de la crèche et qui a demandé à voyager à travers les quatre coins du monde grâce à la réception de cartes postales, rédigées dans différentes langues étrangères, que nous avons lu avec les enfants. Nous recherchions également sur un globe le lieu décrit dans la carte postale. Nous avons accroché un grand planisphère sur le mur pour y coller la carte postale. Grâce à ce « tour du monde », nous avons pu proposer diverses activités en lien avec les pays, les habitudes culturelles, alimentaires et linguistiques : découvertes des danses folkloriques portugaises, le « mcdo » américain, la légende du Kleeschen luxembourgeois, le pain français, la Saint-Valentin et le romantisme italien, le carnaval brésilien, les fruits exotiques de la Nouvelle-Calédonie, etc.

Puis, nous avons Nala, notre jolie hibou rose, qui se rend dans les familles chaque week-end à tour de rôle et revient le lundi matin avec son cahier que les parents sont invités à renseigner dans la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise. Nous pouvons donc lire chaque lundi aussi bien des textes en français, en portugais qu'en luxembourgeois. Une manière également de rendre acteurs les parents, points sur lequel nous reviendrons ultérieurement.



4. Valorisation et intégration des langues familiales

Les langues parlées en famille sont également valorisées à la crèche. Les enfants sont encouragés à s'exprimer dans leur langue maternelle si cela leur semble plus facile et sont ensuite invités à y associer des mots et des phrases dans les autres langues. Cela éveille la curiosité des enfants et cela favorisera par la suite leur volonté de connaître d'autres cultures.

Les compétences linguistiques au sein de l'équipe permettent aux enfants de trouver un interlocuteur dans sa langue maternelle. Nous observons qu'ils sont capables également d'aller vers les autres éducatrices, même si la langue parlée est différente et cela permet de belles interactions. On remarque que parfois il y a plus d'impacts lors de l'énonciation des consignes ou des règles de vie dans la langue maternelle car cela permet une meilleure compréhension mais les enfants sont capables de comprendre les autres langues grâce à des gestes, des exemples concrets, des images (exemple tableau du bonjour pour le rituel du matin avec emploi du temps imagé) et la répétition.

En faisant preuve de considération pour la première langue des enfants et en la sollicitant volontairement, l'éducatrice renforce le développement de la personnalité et de l'identité.

« La valorisation des langues familiales de tous les enfants permet à ceux-ci de vivre leur plurilinguisme de manière constructive et d'éveiller leur intérêt pour la diversité linguistique. »



VI/ Partenariats éducatifs

1. Avec les parents

a. Attitude professionnelle à l'égard des parents

Au quotidien, avec les parents, le personnel essaie le plus souvent possible de communiquer dans une langue maîtrisée par eux. En effet, les parents sont nos principaux partenaires quant au travail d'éducation linguistique, qui a pour vocation de compléter et enrichir le travail éducatif des familles par une attitude valorisante, des échanges permanents et des offres ciblées visant à impliquer les parents de manière active dans le quotidien de leurs enfants.

Il est aussi très constructif et enrichissant lorsque nous sollicitons les parents pour nous donner des mots-clés dans leur langue maternelle pour l'accompagnement de leur enfant.

Nous sommes vraiment attachés au fait de respecter les besoins, les attentes, les compétences et les ressources des parents à l'égard de l'éducation linguistique de leurs enfants. Notre cadre est sécurisant car toutes les langues sont mises en avant, de différentes manières. Il est agréable d'entendre les parents vous dire « oh, mais tu parles un peu en portugais ? », etc.

b. Echange continu

Les premiers contacts avec la directrice, l'inscription, les visites de la structure sont faites dans la langue maîtrisée par la famille pour une meilleure interaction. Cela semble être fort apprécié par les familles. Certains parents sont en mesure de parler en français ou en luxembourgeois avec des mots-clés pour faciliter les échanges avec le personnel ne parlant pas leur langue maternelle.



Les échanges avec les familles se font dans un climat de confiance et de bienveillance. Pour la petite anecdote : certains parents au début prenaient un crayon et notaient sur un papier les heures de réveil et l'heure de départ pour le soir de leur enfant car ils n'arrivaient pas à s'exprimer en français.

Au quotidien, nous essayons le plus possible de véhiculer les informations et transmissions dans un français simple et compréhensible par tous. En effet, lorsque la langue parlée n'est pas maîtrisée par tous les interlocuteurs, cela n'est pas utile d'utiliser des mots trop techniques. Lorsque les transmissions touchent par exemple davantage à la santé de l'enfant ou aux habitudes à domicile, nous essayons de nous exprimer dans la langue maternelle des parents pour leur faciliter les échanges et ainsi recueillir les informations le plus justement possible.

Il en est de même lors des échanges par écrits avec les parents lors de la distribution de notes d'informations. En général, ces dernières sont rédigées en français mais toujours expliquées dans la langue maternelle. Cela semble mettre à l'aise tout le monde.

c. Activités et offres communes qui impliquent les parents

Le respect et la reconnaissance des parents en tant que principales personnes de référence de leurs enfants constituent le fondement d'une coopération réussie.

Au quotidien, nous sommes vigilants quant à la transmission des informations concernant leur enfant et nous essayons d'être présents et disponibles pour échanger avec eux sur des accompagnements éducatifs ou des questionnements sur le développement de l'enfant.



Mais nous avons mis un point d'honneur ces derniers mois pour faire participer davantage les parents avec leurs enfants, à nos projets, toujours un peu plus loufoques chaque fois.

En effet, cette année, nous avons par exemple convié les parents à venir profiter de notre fête de l'été et admirer les jolies danses qu'ont apprises leurs enfants. A cette occasion, nous avons fait venir David - Echo Lali – musicien et chanteur pour enfants, qui nous a fait un spectacle mémorable.

Ces derniers mois, il a été question d'un challenge de « citrouilles » pour Halloween ou bien encore de la participation culinaire des parents pour la semaine du goût qui a lieu chaque année au mois d'octobre. En effet, pour l'occasion, nous avons demandé aux familles d'apporter un aliment sucré et un aliment salé pour réaliser des dégustations avec les enfants.

Lors du projet Baloo et de son tour du monde, une maman d'origine brésilienne est venue réaliser une activité autour du carnaval et du Brésil dans le secteur avec les enfants. Ils ont ainsi pu confectionner de jolis masques pour ensuite danser sur des rythmes de samba avec cette maman. Nous avons aussi fait participer une autre maman pour nous apporter une spécialité culinaire portugaise.

Les parents sont sollicités à d'autres moments : pour carnaval ou halloween en apportant un costume pour la journée festive de leur enfant, pour l'anniversaire de l'enfant en apportant un gâteau pour le fêter à la crèche.

Nous essayons de diversifier nos moyens de communication avec les familles et leurs proches avec nouvellement la sortie de « NS GAZETTE » avec Baloo, grand journaliste, dans laquelle il y note les potins de la crèche, les nouveautés et les projets à venir. Nous mettons un point d'honneur à renseigner notre site Facebook où Baloo et Nala racontent aux parents ce que font les bambins de la crèche.



d. Organisation et rôle du représentant des parents / du conseil des parents

En tant que prestataire Chèque-Service Accueil, nous veillons à développer le partenariat avec les parents comme expliqué ci-dessus. Il est important de les associer régulièrement aux questions importantes qui concernent leurs enfants et la mise en œuvre du programme d'éducation plurilingue, en prenant en compte les conditions locales et les disponibilités des parents.

Nous restons une crèche familiale où les échanges se font quotidiennement et nous prenons à chaque fois le temps nécessaire pour répondre aux questionnements des parents concernant diverses thématiques (propreté, alimentation, progrès éducatifs observés, etc.) La directrice se tient disponible tout au long de l'année si questions, doutes ou besoins quelconques. Les éducatrices, dans la mesure du possible, se tiennent également disponibles pour échanger avec les familles.

Lors des rencontres exceptionnelles comme le goûter du Kleeschen, nous profitons pour échanger plus longuement avec les familles et prendre la température sur leurs nouvelles attentes, besoins et envies pour pouvoir évoluer et adapter les différents accompagnements des enfants.

A ce jour, nous n'avons pas organisé la nomination d'un représentant des parents, au conseil des parents.

2. Avec des spécialistes externes

A ce jour, nous n'avons eu réellement, et ce pendant un court moment, un seul partenaire externe spécialisé. En effet, deux enfants étaient suivis par une logopède qui a demandé en accord avec la famille de pouvoir venir de temps en



temps réaliser les séances à la crèche et de pouvoir venir les observer dans leur groupe de référence.

Depuis le départ à l'école de ces deux enfants, nous n'avons pas réalisé d'autres partenariats avec des spécialistes externes.

A l'heure d'aujourd'hui, l'équipe souhaite vouloir développer davantage ce type de partenariat notamment pour des observations de terrain plus spécialisées, des accompagnements professionnels dits de supervisions pour accompagner encore mieux les enfants accueillis. Cela nous permettrait également de pouvoir véhiculer des données observées aux familles. En effet, nous pouvons au quotidien rencontrer parfois des difficultés à comprendre certains comportements d'un ou de plusieurs enfants, et un regard extérieur et spécialisé pourrait nous aiguiller sur la bonne manière de répondre ou d'agir.

3. Avec l'école

Comme expliqué précédemment dans le point des transitions avec l'école, nous n'avons eu aucun partenariat avec aucune école à ce jour.

Nous pouvons tout de même noter une correspondance qui s'est établie et développée avec une autre crèche. En effet, la crèche Hakuna Matata de Beggen a répondu à notre appel de cartes postales du projet « mascotte » (ils ont également une mascotte dans leur crèche), en nous envoyant une jolie carte postale du Luxembourg. Nous avons répondu avec des dessins, représentant une fille ou un garçon, que les enfants ont décorés ; nous y avons noté le prénom de chacun ainsi que l'âge et les jeux favoris, comme une carte d'identité imagée pour se présenter à nos nouveaux correspondants. Depuis ce jour, la correspondance se poursuit : on raconte nos projets, on lance des défis, on partage des expériences, ...

4. Coopération extérieure et la mise en réseau locale



David GROUSSET
ECHO LALI
Chanteur pour enfant
Echolali55@gmail.com
www.echolali.fr



N'AIRGYM SARL
151 Rue d'Esch
L-3222 MONDERCANGE
+352 691 200 874
www.nairgym.lu



Sophie
LES ECURIES DE CHENIERES
Chemin rural dit Montant le haut d'Arrancy
F – 54720 CHENIERES
+33 6 40 82 20 13



AU ZOLI PONEY Médiateur
13 Grendelerstrooss
L- 8526 COLPACH-BAS
www.auzoliponey.lu



PARC MERVEILLEUX
Route de Mondorf
L- 3260 BETTEMBOURG
+352 51 10 48 1
www.parc-merveilleux.lu



APICULTEUR
Rue Albert Einstein
L- 4445 BELVAUX



ILE AUX CLOWNS Asbl
61 rue Vauban
L- 2663 LUXEMBOURG
+352 27 47 82 90
www.ileauxclowns.lu

VII/ Développement de la qualité

1. Gestion de la qualité de l'institution

Comme déjà abordé plus haut, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse porte beaucoup d'importance à la qualité de l'offre des différentes structures d'accueil. Pour contrôler l'offre, les agents régionaux font régulièrement des visites afin de s'assurer que leurs exigences soient respectées.



Le Journal de Bord est un excellent outil pour que le personnel éducatif se remette en question et s'auto-évalue. Les éducatrices y décrivent telle ou telle activité et, en équipe, réfléchissent aux points forts et aux points à améliorer. C'est surtout l'étape où l'on identifie les petits défauts qui est intéressante pour l'évolution.

Par exemple, des assiettes sensorielles ont été proposées aux bébés. Ils étaient dans les chaises-hautes et l'éducatrice leur tendait l'assiette pour qu'ils découvrent son intérieur. Après réflexion et discussion, l'équipe a trouvé qu'il aurait été plus judicieux de les installer à table et de proposer les assiettes en même temps. Le bébé aurait lui-même choisi l'assiette qu'il voulait et cela aurait davantage favorisé son autonomie.

Étant une petite équipe de six personnes et passant le temps de pause ensemble, cela facilite beaucoup les échanges. La communication y règne continuellement, tout le temps.

Les éducatrices du groupe des moyens-grands expliquent leur matinée et posent leurs questions éventuelles pour avoir des avis des autres éducatrices ; et vice-versa.

Après l'année 2020 où la pandémie du COVID-19 nous a empêchés de proposer davantage de choses aux enfants et aux parents, cette année, nous avons décidé de se lancer dans plusieurs projets qui ont eu le temps de mûrir (car certains avaient déjà été prévus et puis annulés ou reportés).

Les sorties à N'Airgym permettent aux enfants de se défouler de façon cadrée, les sorties aux poneys permettent aux enfants de se focaliser sur l'équilibre et de porter attention à l'animal. Les interventions musicales permettent aux enfants de s'éveiller et de créer des liens avec une personne externe.

Nous nous posons continuellement des questions sur comment intégrer les parents dans nos activités. Pour la période d'Halloween, nous avons lancé un « défi citrouilles » où ils devaient nous ramener une citrouille terrifiante réalisée avec l'enfant. La plupart des parents se sont prêtés au jeu et c'était souvent une première pour eux.



De plus, les éducatrices viennent de créer la « gazette » mensuelle où sont illustrés les enfants dans leurs activités, dans leur journée. Elles indiquent les nouveautés, les projets, les anniversaires.

Ce petit journal de la crèche est distribué aux parents afin qu'ils soient informés et qu'ils se sentent intégrés dans la vie de la structure.

2. Formation continue et développement de l'équipe

Comme déjà discuté plus haut, tout le personnel éducatif a suivi une formation continue de 8 heures, réparties en deux samedis matins, sur les gestes associés à la parole en début d'année 2021. Cela était un souhait commun et, afin de pouvoir utiliser cet outil dans les deux groupes, il était nécessaire que toute l'équipe y participe.

La chargée de direction, qui est également éducatrice sur le terrain dans les différents groupes, a suivi une partie de la formation de référente pédagogique durant l'année 2021 (elle doit rattraper deux modules au courant de l'année 2022).

Née au Luxembourg de parents immigrés et maîtrisant six langues, il a été facile pour elle de comprendre la nécessité de baigner les enfants dès leur plus jeune âge dans différentes langues. À la maison, l'enfant entend sa langue maternelle et à la crèche il est confronté au français et au luxembourgeois.

L'éducatrice référente en langue luxembourgeoise est particulièrement attentive à placer des mots-clés dans les différentes langues, incluant la langue maternelle des enfants qui est en ce moment unanimement le portugais. Cela permet à l'enfant de faire le lien entre les différentes langues, de comprendre certains mots et puis de comprendre les phrases qui lui sont dites, peu importe la langue utilisée et peu importe le mélange de langues dans une même phrase. Quand on demande à l'enfant de s'asseoir pour le moment du repas, il va tout aussi bien comprendre si on lui dit : « Mir ginn iessen. Komm mir sëtzen ais. »



L'éducatrice référente du groupe des moyens-grands a émis le souhait de suivre une formation liée à l'espace Snoezelen. En début d'année prochaine, nous essaierons de l'inscrire dans une telle formation car cela peut apporter beaucoup à la structure, même si les enfants participant au projet « N'Airgym » ont déjà accès à leur salle en fin de séance.

Tous les membres de l'équipe suivront pendant l'année 2022 les heures de formation continue demandées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse afin de mettre à jour leurs connaissances et d'évoluer dans leurs aptitudes professionnelles.

Pour ce faire, la directrice laisse le libre choix aux éducatrices de dire leurs préférences et puis nous décidons si telle ou telle formation est possible en considérant la date, les horaires, et surtout l'atout pour la structure.

3. Réflexion et supervision

En faisant des recherches sur le site « enfancejeunesse.lu », nous sommes tombés sur la brochure relative à l'auto-évaluation qui donne des grilles d'évaluation sur chaque critère du cadre de référence.

Cela est un excellent outil qui, en plus du Journal de Bord et des discussions avec l'agent régional, servira à l'équipe éducative pour évaluer si leurs objectifs ont été atteints et, principalement, de vérifier si le moyen employé est le plus adéquat. Ce système de smileys permet d'avoir une visibilité claire sur l'approche et d'adapter les aspects qui montrent des lacunes.



4. Déclarations sur le processus d'élaboration du concept d'action générale et de son adaptation continue

Cette première réécriture du CAG n'a pas été programmée car la date du renouvellement est arrivée trop vite dans cette première année de fonctionnement interrompue par le COVID-19.

De plus, nombreux éducateurs ont été embauchés et puis leur contrat a été interrompu en période d'essai car leur profil ne correspondait pas aux exigences demandées. Tous ces vas-et-viens ont déstabilisé l'équipe à plusieurs reprises car il fallait s'adapter continuellement, il fallait montrer aux nouvelles éducatrices les tâches à effectuer, il fallait leur apprendre notre mode de fonctionnement. L'investissement surtout des deux éducatrices référentes était continu et la chargée de direction a dû intervenir et s'occuper de tel ou tel groupe en cas de besoin.

Du coup, l'équipe n'a pas pris le temps au fur et à mesure d'apporter des modifications au premier CAG. Ce qui était fait régulièrement, c'était la mise à jour du Journal de Bord qui nous a permis d'illustrer ce nouveau CAG avec des exemples concrets.

Comme expliqué à plusieurs reprises, les éducatrices ont toujours beaucoup échangé sur tout et rien, sur les activités, sur le groupe, sur un enfant en particulier, sur l'aménagement, sur les rôles de l'éducateur. Même si cela n'a pas été écrit de suite, les changements et, par conséquent, les améliorations à nos yeux, se sont produits tout au long de la durée du premier CAG. La lecture de cet écrit en est la preuve.

Cette première expérience de renouvellement du CAG nous a servi de leçon : après approbation de ce dernier, nous le mettrons à jour au fur et à mesure de nos réflexions afin de ne pas être pris par le temps lorsqu'il faudra remettre une nouvelle version.

PARTIE C :

MENTIONS LEGALES

ET

ANNEXES



I/ Mentions légales

CRECHE NS KIDS

Adresse : 22, rue Albert Einstein L- 4445 Belvaux

Agrément gouvernemental : SEAJ 20190473

Téléphone : 26 59 43 12

Email : nskidsbelvaux@gmail.com

Site Web: www.nskids.lu

SARL au capital social 12400,00€

RCS : B93416

Matricule : 2003 24 06883

TVA : /

IBAN : LU09 0250 0455 1484 4000

BIC : BMECLULL



II/ Bibliographie

Sites internet consultés

<http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2016/02/19-assurance-qualite/enfant.pdf>

<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/infos-generales-offre/180219-rahmenplan/fr.pdf>

<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/enfance/statistiques-analyses/170323-pedagogische-handreichung/fr.pdf>

http://www.chezgaston.lu/CAG_verfrancaise.pdf

http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/WEB_SNJcahier03_FR.pdf

http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/08302_SNJ_MFI_depliant_FR_2.pdf

<https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2016/02/Journal-de-bord-manuel-1.pdf>

https://www.enfancejeunesse.lu/fr/archives/quality_instruments/concept-daction-general-sea

<https://www.bloghoptoys.fr/atelier-bebe-signe-les-signes-associes-a-la-parole#:~:text=Les%20signes%20associ%C3%A9s%20%C3%A0%20la%20parole%20sont%20un%20outil%20ancr%C3%A9,en%20lien%20avec%20leur%20entourage>

https://www.enfancejeunesse.lu/fr/2snj_devqual_autoeval_web



Brochures / Documentations

- HAJSZAN M. & PFOHL M., BÜHLER C. (Institut) et BODEVING C. (Service National de la Jeunesse), 2020, *Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux*.
- Service National de la Jeunesse, Pädagogische Handreichung, *Un accueil pour tous*.
- DIDDEN S., SCHOLTES J., WOLAK R., THURMES J., MELCHER V. KOENIG S., BLAISE M., DE LA GARDELLE J., ADAM J., KIEFFER S., 2018, *L'image de l'enfant, le cadre de référence national sur l'éducation non-formelle dans la pratique*.
- BODEVING C., RUPPERT C., SCHROEDER C., WAHL S., 2019, *Le rôle du pédagogue dans l'éducation non-formelle, le cadre de référence national sur l'éducation non formelle dans la pratique*.
- Service National de la Jeunesse, Pädagogische Handreichung, 2017, *L'éducation plurilingue dans la petite enfance*.
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse, Service national de la jeunesse, BUHLER C., Université du Luxembourg, 2021, *Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes*.
- Service National de la Jeunesse, Etudes et conférences, 2018, *Le partenariat avec les familles dans l'éducation plurilingue de la petite enfance*.



III/ Remerciements

En tant que gestionnaire et chargée de direction, je tiens à remercier dans un premier temps les agents régionaux qui sont venus nous apporter un regard extérieur critique, qui a permis à l'équipe éducative de progresser dans les projets et les suivis des enfants accueillis.

Je tiens à remercier également toute mon équipe pour son effort et son investissement quotidien. Une équipe éducative dynamique et volontaire, toujours à la recherche de nouvelles idées, ce qui engendre un renouvellement continu de notre point de vue et de notre approche.

Je tiens à remercier les deux éducatrices qui ont activement participé à l'écriture de ce CAG. Sans leur soutien et leur aide, cet écrit n'aurait pas été pas aussi complet.

Sans peut-être s'en rendre compte, les parents ont également contribué à l'évolution décrite dans ce CAG car l'équipe éducative se remet continuellement en question pour répondre à leurs attentes, pour proposer un service de qualité et un accueil de leurs enfants digne de confiance.

N'oublions pas ceux qui chaque jour nous aident à nous remettre en question et à progresser. Merci aux enfants !